

Le PROGRES DU GOLFE

Publié par le Cie du Progrès du Golfe

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée

Au port de Rimouski



HONNEUR AUX "SPIRITAINS"!

Lorsqu'on parle des premiers missionnaires qui évangélisèrent la Nouvelle-France et l'Acadie, on mentionne les Récollets et les Jésuites. Il ne faudrait pas toutefois oublier les missionnaires du séminaire de Saint-Esprit qui exercèrent leur apostolat particulièrement dans l'Acadie qui, on le sait, fut si âprement disputée à la France par l'Angleterre et qui occupa une place à part dans les annales de la colonisation française en raison surtout de ses origines féodales.

Ces derniers, il est vrai, furent dans l'évangélisation de l'Acadie les ouvriers de la dernière heure; mais ils n'en accomplirent pas moins une tâche héroïque, au péril de leur vie, et à cause de cela même ils méritent que leur souvenir soit en vénération aussi bien que celui de leurs devanciers. Dans le sillon tracé par les vaillants pionniers de la patrie d'évangéline, ils glanèrent à leur tour, d'une main diligente, et ils ont le droit de présenter leur gerbe avec une égale confiance. Parmi les admirables figures de cette Congrégation qui brillèrent en Acadie, on doit mentionner les Messieurs Germain, Saint-Pancré, Chauvireux, Le Guerne, Mailara, Dandin et surtout Le Loutre. Dans son ouvrage « La Déportation des Acadiens », Henri D'Arles dit de ces missionnaires : « qu'il nous soit permis de leur adresser l'hommage de notre vénération et de notre admiration, pour s'être identifiés avec les intérêts moraux de leurs populations et pour s'être montrés leurs guides surs, prudents, équitables, à travers toute l'histoire acadienne, et spécialement au milieu des inextricables difficultés du « Grand Derangement ».

C'est Mgr Dosquet, évêque de Québec, (1734-1739), qui arriva en Acadie les « Spiritains », du moins les plus célèbres d'entre eux : MM. Mailard et Le Loutre, venus de France en 1735 et 1737. En 1732, il y avait au séminaire de Québec un Spiritain, M. Trison de La Mothe, qui paraît avoir été le premier prêtre de cette congrégation venue du Canada. D'autres suivirent, mais plus tard, sous l'épiscopat de Mgr de Pontbriand. Ils furent présentés à l'évêque de Québec par l'abbé de l'Isle-Dieu. Les Prêtres de Saint-Esprit n'exercèrent pas leur apostolat, on le comprend, en Acadie seulement. Ils étaient répandus dans toutes les parties du monde.

Non seulement, on a confondu parfois les Spiritains avec les prêtres de la Société du Saint-Esprit, mais aussi avec les prêtres des Missions Étrangères du séminaire de Québec. Il est encore prouvé que c'est l'abbé de l'Isle-Dieu, en sa qualité de Vicaire Général des Colonies de la Nouvelle-France, qui fit les démarches nécessaires auprès du Ministre de la Marine pour l'envoi des Spiritains en Acadie, sans passer par l'intermédiaire des Missions Étrangères; et c'est lui qui, au nom de l'évêque de Québec, leur conféra les pouvoirs dont ils avaient besoin, et qui les présenta à l'évêque et au Ministre comme « Prêtres du Séminaire du Saint-Esprit ».

Il ne serait donc pas juste d'enlever à ces missionnaires la gloire des difficiles missions acadiennes au temps du « Grand Derangement ».

Henry DESCHAMPS.

UN BEL EXEMPLE

Louable initiative d'un ancien membre du clergé à Rimouski

Le 1er décembre 1872, Mgr Jean Langevin, premier évêque de Rimouski, publiait une circulaire demandant à son clergé de consigner dans un cahier spécial tous les événements importants de leur paroisse respective, car, disait-il, « plus le temps s'écoule, plus le souvenir menace de s'en effacer ».

Admirable sollicitude ! Si ce conseil du premier évêque de Rimouski avait été suivi dans toute la province, quelle mine précieuse constitueraient ces cahiers spéciaux où les curés auraient, comme on l'a fait à Rimouski, noté les événements, grands et petits, survenus dans leurs paroisses.

J'avais récemment l'occasion d'écrire sur un coin de terre du district de Québec où ont surgi, depuis trois-quarts de siècle, trois ou quatre clochers. On ne trouve rien, hélas ! Seuls les registres paroissiaux me fournissent la liste monotone, sèche, des décès, des naissances et des mariages. C'est tout. Depuis près d'un siècle, n'aurait-on pas fait autres choses dans une paroisse que de naître, se marier et mourir ? ...

Il me plaît de constater qu'à Rimouski des prêtres dévoués ont suivi de ce côté les directives de leur premier évêque. Aussi est-ce un plaisir de lire aujourd'hui ce qu'ils ont laissé : notes, chroniques, récits, statistiques, histoire, etc. L'un de ces prêtres, l'abbé Charles Guay, était vers 1873 vicaire à la cathédrale de Rimouski. Il a laissé un volume de chroniques qui devrait être dans toutes les demeures du diocèse et qu'il est extrêmement intéressant de consulter. On y trouve, en effet, de tout; en vérité, toute l'histoire de Rimouski; l'arrivée du premier colon, Germain Lepage, le séjour des Micmacs sur le territoire, les diverses concessions de la seigneurie de Rimouski, l'histoire des seigneurs, celle des chapelles de la paroisse, de l'église et des presbytères; l'histoire de la Pointe-au-Père, de l'île Saint-Barnabé, de son ermite et de ses naufrages; l'origine des premières familles, les épisodes de la guerre de 1859, l'évacuation de la paroisse, la peste, les troubles qui provoquèrent une lettre sévère de l'archevêque de Québec, la nomination du premier évêque, Mgr Langevin, le 12 janvier 1867, les fêtes de l'intronisation, etc., etc. Une histoire complète, en somme, de la région avec une description topographique bien faite du territoire.

Avant l'abbé Guay, Jean-Charles Taché, pendant son séjour à Rimouski, avait écrit de belles pages sur cette paroisse, ses légendes et les visites des Pères Labrosse et Nouvel. D'autres, comme Mgr Cyprien Tanguay, l'auteur du fameux dictionnaire général, et F.-M. Derome, écrivain qui a joui d'une belle réputation, ont écrit aussi sur Rimouski, ils avaient projeté de faire davantage, mais ils en furent empêchés par leurs multiples occupations.

Pour revenir à l'abbé Charles Guay, Rimouski lui doit un album peut-être unique en son genre et qui aurait dû être continué après lui. C'est un « Album-Photo-Biographique du clergé de Rimouski depuis l'érection du diocèse le 15 janvier 1867 jusqu'à nos jours » — c'est-à-dire jusqu'à 1877. Cet Album contient les portraits et la biographie de cent-trois ecclésiastiques : évêques, prélats, chanoines, prêtres, qui passeront tous par Rimouski. L'ouvrage débute par les photographies et les biographies du Pape Pie IX, de Mgr Charles-François Baillargeon, de Mgr E.-A. Taschereau et de Mgr Jean-François-Pierre-Laforce Langevin. Ouvrage unique et précieux qui fait honneur à Rimouski.

Dr SAP.

CHRONIQUE DE Nouvelles formules

FRANCE

par Léo DARVILLE de la British United Press

Environ 150 noms d'écrivains français, et pas tous des moins connus, figurent sur les listes noires de la Résistance. S'il serait ouvrier que l'élite littéraire du pays a été mise à l'index, il n'en demeure pas moins que l'épuration a causé un vide et que certaines absences se font péniblement sentir.

Ceci d'autant plus qu'elles n'empêchent pas le critique littéraire de recevoir, en moyenne, de trois à cinq romans par jour. Une véritable foule de « jeunes espoirs », et il ne semble malheureusement pas que le choix des éditeurs fut toujours très raisonnable. Au moment où, en France, deux ou trois écoliers sont obligés, par manque de papier, de rapprocher et de pencher leurs têtes sur un seul et même livre de classe; au moment où les maisons spécialisées dans l'édition des ouvrages scientifiques, purement littéraires, philosophiques ou historiques, se voient contraintes de suspendre leur activité du fait de la pénurie de matière première, une avalanche de romans sort des presses, submerge les vitrines des libraires et finit plus ou moins fatalement par grossir l'énorme stock des invendus.

Ces ouvrages ont principalement pour thème des souvenirs, authentiques ou non, des temps héroïques de la Résistance et de la Libération. Hélas, le fait d'avoir vécu une épopée ne constitue pas un meilleur « sujet littéraire », entre les mains d'un écrivain inférieur à sa tâche, que la description d'un potage mondain autour d'une tasse de thé. Cependant, on a vu, on a vécu des événements sensationnels, éminemment descriptibles, et on se sent obligé d'en apporter le témoignage, vaillamment, avec les plus ou moins médiocres moyens du bord. Le résultat d'autant de bonne volonté, c'est que depuis 18 mois il a paru en France un nombre prodigieux de livres sans intérêt, mal écrits, nés du besoin de relater l'expérience éprouvée, ou bien, parfois aussi, de faire comme tout le monde, et d'affirmer sa pureté de Résistant en quelque 250 pages de profession de foi. Pour une œuvre de valeur comme « Drôle de jeu » de Roger Vailland, quelle surabondante pacotille de même inspiration !

« Drôle de jeu » n'a obtenu que le Prix Interallié, récompense mineure, alors qu'il méritait les fastes des prix Goncourt ou Fémina; Justice estime qu'elle a eu lieu uniquement parce que « les jurés de l'Interallié s'étaient, par l'effet du hasard, trouvés plus nombreux à lire « Drôle de jeu » que les jurés du Goncourt ou du Fémina », étant donné qu'il ne saurait être question, pour les jurés des prix, pas plus que pour le critique, d'assimiler l'énorme masse d'ouvrages dont ils sont envahis).

Serait-ce donc qu'une trop grande facilité est accordée aux éditeurs, et qu'ils en perdent leur sens de discrimination ? Que non pas ! Il ressort d'une enquête récemment publiée dans Le Figaro par M. Louis Chauvet, sous ce titre significatif : « La France laissera-t-elle émigrer ses élites ? », que dans le monde de l'édition, comme dans toutes les autres branches du commerce et de l'industrie, la situation est tout autre que brillante.

« Ici, pour éditer un livre », écrit dans l'article de M. Chauvet un éditeur qui exerce son activité à la fois en France et en Belgique, « il faut en demander l'homologation à l'Office professionnel. Il faut indiquer le prix de fabrication, les frais généraux, les droits d'auteurs, les risques de mévente, frais de publicité, taxe à la production, sur les transactions, la marge bénéficiaire, taux de marque, prix du ca-

d'impôt

Ottawa. — (B.U.P.) — On a commencé à distribuer par tout le Canada les formules d'impôt que les contribuables canadiens auront à remplir pour déclarer leur revenu de 1945. On pourra s'en procurer d'ici quelques jours aux bureaux de poste et aux bureaux du percepteur du revenu. Il y aura, comme d'habitude, deux types de formules pour les contribuables en général. L'une la formule T1 spéciale, est destinée à ceux dont le revenu ne dépasse pas \$3,000. L'autre, la formule T1 générale, est pour ceux qui gagnent plus de \$3,000. Pour 99 pour cent des contribuables annonce le ministère du Revenu national, les nouvelles formules éviteront les calculs compliqués. Pour ceux dont le revenu ne dépasse pas \$3,000, le montant exact de l'impôt à payer est indiqué dans un tableau annexé à la formule T1 spéciale.

Pour ceux dont le revenu dépasse \$3,000, l'impôt est calculé en prenant pour base le minimum payable indiqué par les tableaux. Le montant de l'impôt est de 16 pour cent, mais elle ne s'applique qu'à trois mois de l'année 1945, elle représente 4 pour cent de l'impôt total de l'année.

Dans tous les cas, le montant payable indiqué par les tableaux doit être réduit de 4 pour cent, tel que prévu dans le dernier budget. La réduction accordée est de 16 pour cent, mais elle ne s'applique qu'à trois mois de l'année 1945, elle représente 4 pour cent de l'impôt total de l'année.

...ologue, puis décrire exactement l'ouvrage : format, nombre de pages, nombre et nature des illustrations, fournir une facture de l'imprimeur avec, à l'appui, copie certifiée conforme de la facture de détail (composition, frais de cliché, tirage, etc...) en indiquant le prix unitaire du brochage, du carrougeage et de la reliure.

« Je montrai cela, l'autre jour, à des confrères belges, au Syndicat des éditeurs. Ils en sont restés panoués. Chez eux, l'édition, a pris un départ foudroyant. Ils sortent des livres français que leur cèdent volontiers les éditeurs parisiens. Pourquoi, dans ces conditions, rester ici ? Pourquoi s'y ruiner sans que notre pensée même en profite ? »

Depuis le début de décembre surtout, la crise de l'édition s'avère grave; les livres continuent à paraître en nombre impressionnant, mais voilà soudain que les hommes de lettres éprouvent les plus grandes difficultés à se faire payer. Un roman de présentation quelconque, fort de 250 à 300 pages, se vend cent francs; le public commence à se faire tirer l'oreille. Il a été trop souvent déçu ces temps derniers. Et puis l'argent ne circule plus; ainsi, par exemple, alors que le Salon d'Hiver des Peintres français de l'année dernière a vu vendre ses tableaux pour une somme totale de 1.600.000 francs, cette année le même Salon a péniblement encaissé 42.000 francs de vente. Les libraires, et par conséquent les éditeurs, — c'est-à-dire en fin de compte les écrivains, — subissent le contre-coup de cet état de choses.

Actuellement, la situation littéraire française présente donc l'aspect suivant : pléthore, en dépit des difficultés d'impression, d'œuvres médiocres sur la Résistance; depuis peu, ces livres ne se vendent même plus assez pour justifier leur parution au point de vue commercial, sinon à celui de l'art et du talent; pendant ce temps, des ouvrages d'un intérêt capital, dont l'impression ou la réimpression est attendue avec impatience, ne peuvent pas paraître par manque de papier.

Dans ce domaine-ci comme dans bien d'autres, il est indispensible de l'avis unanime, que « quelque chose soit fait ». On ne précise pas quoi. On attend. Et la situation s'aggrave.

LA SITUATION

INTER-NATIONALE

par Maurice Dagenais de la British United Press

La tension augmente entre la Russie et l'Angleterre alors que le calme se rétablit au sein d'une autre grande puissance, la Chine. La tension entre Londres et Moscou semble avoir même dépassé tous les différends signalés dans le passé.

La Russie a accusé directement l'Angleterre de menacer la paix dans le monde et le ministre des Affaires étrangères de l'Angleterre a répondu que la Russie et les partis communistes dans tous les pays constituent « la plus grande menace à la paix ».

Les accusations extrêmement violentes ont été portées alors que l'on cherche les moyens d'établir une paix stable et la sécurité partout dans le monde.

Les mois durs échangés entre les représentants de l'Angleterre et de la Russie reposent sur plusieurs facteurs. L'Angleterre voit la poussée russe vers l'ouest comme une menace à son empire mondial, tandis que la politique russe d'expansion territoriale et de développement de sa sphère d'influence se heurte aux intérêts de l'Angleterre.

Cette situation ne peut durer longtemps sans danger pour la paix mondiale et le ministre des Affaires étrangères de l'Angleterre a réclamé fortement que le conseil de sécurité règle immédiatement et définitivement les questions en litige, principalement les problèmes de la Grèce, de l'Indonésie et de l'Iran.

Jusqu'à date, l'un des plus grands atouts des puissances alliées occidentales, la bombe atomique, semble leur échapper.

Les observateurs ont remarqué que la Russie ne réclame guère le secret de cette arme terrible qui peut détruire toute trace de la civilisation moderne. Le seul fait que la Russie ne semble pas chercher à connaître le secret des Etats-Unis donne déjà à entendre que les savants russes sont eux-mêmes sur la voie de le connaître ce secret gardé si jalousement par les Américains.

De plus, une dépêche de Moscou nous annonce que deux savants russes ont reçu un prix pour avoir découvert le moyen de réussir la fission de l'atome d'uranium qui constitue la force de la bombe atomique.

Il semble évident, à la lumière de ces faits et de ces hypothèses, que les Russes possèdent le secret de la bombe atomique ou au moins sont à la veille de le connaître et de pouvoir la fabriquer à leur tour.

Entre temps, la Chine se prépare à remplir son rôle de l'une des principales puissances du monde.

Après 18 ans de dictature d'une part, le kuomintang, et de guerres civiles intermittentes, la Chine s'oriente vers une formule de gouvernement représentatif et vers l'unité nationale.

Les principaux partis politiques chinois ont accepté de mettre fin à leurs luttes intestines et de s'unir pour constituer un gouvernement de coalition intérimaire. Ce gouvernement représentant tous les partis politiques sera complété par une assemblée constituante de plus de 2.000 membres, soit le parlement le plus nombreux au monde, qui se chargera de préparer une nouvelle constitution.

Pendant que l'on préparera cette constitution, les armées nationale et communiste de Chine seront unies dans une seule force avec des effectifs considérablement restreints et sous la juridiction du gouvernement central.

Ce sera la première fois dans toute l'histoire de la Chine que l'Armée sera au service de l'Etat et non pas un instrument de différents groupements politiques. Aucune autre armée que celle du

gouvernement central ne sera tolérée en Chine pour éviter ainsi la possibilité de nouvelles guerres civiles.

La France cherche aussi à se relever dans sa politique intérieure. Alors que la Chine cherche à se relever sur le plan militaire et politique, le gouvernement français vise principalement le plan économique, même aux dépens du point de vue militaire.

La politique du gouvernement français peut se résumer en quelques mots : économie.

Le nouveau président de la république et le ministre des Finances ont averti le peuple français qu'il devra accepter de dures privations pour redresser l'économie nationale. Dans ce but, les autorités diminueront rigoureusement les dépenses d'administration et de l'armée. Une classe a déjà été démobilisée et d'autres le seront sans doute, car le nouveau gouvernement, en dépit de la situation internationale actuelle, entend de réduire impitoyablement les créances et les effectifs de l'armée française. Ce fut là, d'ailleurs, la principale cause du différend entre le général de Gaulle et les partis communiste et socialiste.

Dans le domaine de la politique extérieure, la France poursuit sa politique d'opposition au gouvernement espagnol.

Le gouvernement français a même accordé un visa à un chef républicain en exil et est prêt à reconnaître de jure comme chef d'un gouvernement espagnol en exil. Cette politique française d'hostilité envers l'Espagne est imposée par la pression exercée sur le gouvernement par le parti communiste français qui est inspiré directement par Moscou.

Ainsi, en ce moment, la France réduit son armée et se laisse entraîner dans des difficultés diplomatiques avec un pays voisin, l'Espagne, parce que, dit-on, Franco n'est pas un démocrate, ni son gouvernement.

Incidentement, le prince Don Juan poursuit des déplacements qui, d'après certains observateurs, pourraient le conduire au trône d'Espagne que son père Alphonse XIII a dû abandonner lors de l'avènement d'un régime républicain. Franco a déjà donné à entendre qu'il consentirait à céder les rênes du pouvoir à la monarchie en temps opportun, si le peuple espagnol le désirait. Il a déclaré péremptoirement que ce ne serait pas des puissances étrangères, ni la France, ni aucune autre qui dicterait la politique intérieure de l'Espagne.

Dans un autre pays de langue espagnole, l'Argentine, une violente lutte politique fait rage actuellement à l'occasion de la campagne électorale qui précède (Suite en dernière page)

DERNIERE HEURE

(B.U.P.) — Le ministre anglais des Affaires Étrangères, Ernest Bevin, s'est de nouveau écrié « Mensonge » à la suite d'une accusation soviétique. Cette fois, c'est le représentant de l'Ukraine soviétique qui avait porté l'accusation en disant que les troupes britanniques avaient attaqué les nationalistes indonésiens. Le Conseil s'est ajourné sans prendre de décision sur cette accusation.

DERNIERE HEURE

(B.U.P.) — Plus de 2000 aviateurs canadiens en grève en Angleterre ont reçu l'avertissement du ministre de l'aviation Colin Gibson que ceux qui violent ainsi la discipline militaire ne seront pas rapatriés prochainement. Les aviateurs demandent d'être rapatriés immédiatement et réclament la démission de M. Gibson. Ils lui reprochent particulièrement d'avoir déclaré que les quatre-cinquièmes des aviateurs faisant partie des forces d'occupation sont des volontaires. Les grévistes disent qu'ils n'ont pas offert de faire partie de ces forces et qu'ils sont gardés outre-mer contre leur gré. La grève qui atteint deux bases menace de s'étendre à d'autres bases.

Grosse question

La polémique amorcée dans notre dernier numéro, en tribune libre, sur la colonisation et l'industrie forestière, en marge d'une publication récente de M. Emile Benoist, du « Devoir », met en présence, sous le couvert de l'anonymat, les opinions divergentes de deux camps ou écoles considérables. Cette polémique, qui se poursuit aujourd'hui dans notre page 3, mérite d'être suivie avec attention pour tous ceux que l'important problème en discussion est de nature à intéresser.

Feu M. l'abbé Armand Bérubé

En M. l'abbé Armand Bérubé, chancelier de l'Evêché de Rimouski, décédé le 4 février, disparaît l'un des membres les plus sympathiques et distingués du jeune clergé de notre diocèse. Ce prêtre de grand talent, alerte, actif et laborieux, âgé de moins de 35 ans, a succombé après quelques semaines de maladie, à l'hôpital St-Joseph. Il était en visite chez sa mère, Mme Ve Eugène Bérubé, à St-Donat, vers le temps du Jour de l'An, lorsqu'il fut foudroyé par une hémorragie cérébrale, qui le laissa paralysé et cruellement atteint. Sa mort endeuille douloureusement Monseigneur l'évêque de Rimouski dont il était le secrétaire et l'ami dévoué, ses confrères du clergé, qui l'estimaient hautement, sa famille et ses concitoyens de Rimouski.

Nous prions Son Excellence Mgr l'Evêque, Mme Bérubé et la famille affligée d'agréer l'hommage respectueux de nos plus sincères condoléances.

DE-CI, DE-LA

Passe une femme à cheval. Le Français s'arrête et regarde la femme. L'Anglais s'arrête et regarde le cheval.

Un jour qu'il faisait grand vent, Cham, le grand caricaturiste français du siècle dernier, s'arrêta dans une porte cochère pour allumer un cigare.

« On n'allume pas son cigare ici ! cria, irritée, la portière en sortant de sa loge.

« Alors, Cham, très sérieux, répondit : « Merci, madame, vous venez de m'épargner un grand crime car, vous l'avez deviné, je n'étais venu ici que pour mettre le feu à la maison... »

Il est dit dans les prophéties qu'à l'époque où les grands événements prédits relativement à la fin du monde arriveront on verra les Juifs retourner en grand nombre en Palestine.

Il ne semble pas que ces « grands événements » soient proches si l'on en juge par la lenteur et la complication des négociations qui se font depuis quelque temps pour l'entrée des Juifs en Palestine.

On a lu, naguère, sur une épitaphe, dans un cimetière de Paris, l'inscription suivante : « Ci-git Madame Levassour décédée à l'âge de 88 ans, sincèrement regrettée, comme vous le voyez, par son mari qui a eu tout le temps nécessaire de la connaître ».

Une autre amusante épitaphe aperçue dans un cimetière : « Ci-git X. Sa veuve inconsolable et son nouvel époux ont fait, d'un commun accord, ériger ce monument ».

Réflexion d'un pivrot à l'adresse d'un confrère :

« Même quand il est tellement saoul qu'il ne peut plus se tenir debout, il ne veut pas qu'on le reconduise chez lui; faut-il qu'il soit courageux ! »

Jean BRESSE.

Mort soudaine de M. Raoul Dionne



M. Raoul Dionne, agronome, directeur du Service de l'Industrie animale au ministère provincial de l'Agriculture, est décédé mardi matin, 5 février, en sa demeure à Québec, avenue Belvédère, à l'âge de 49 ans. Il a succombé à une crise d'angi-ne survenue dans la soirée, vers 11 heures.

M. Dionne naquit à St-Arsène de Rivière-du-Loup de parents cultivateurs. Il fit ses études classiques au séminaire de Rimouski et son cours d'agronomie à l'École Supérieure de Ste-Anne de la Pocatière, où il obtint son parchemin de bachelier en sciences agricoles en 1918.

Le défunt fut successivement à l'emploi de Loudon Mtg. Co., manufacturiers d'instruments aratoires, du Ministère fédéral de l'Agriculture, puis du Ministère provincial. Nommé chef adjoint du Service de l'Industrie animale le 1er mars 1940, il en fut promu directeur le 1er septembre suivant, poste qu'il occupa jusqu'à ce que la mort le ravisse à l'affection de sa famille, des nombreux amis qu'il comptait chez ses collègues et dans le personnel du ministère de l'Agriculture, parmi le corps agronomique de la Province et la classe agricole pour laquelle il s'est toujours dépensé.

Survivent à M. Dionne son épouse, née (Marie-Reine) Laverrière; deux filles: Mlles Georgette et Lorraine; un fils: Roger; ses frères: le révérend J.-W. Dionne, curé de Ste-Flavie, M. le chanoine Georges Dionne, supérieur du Séminaire de Rimouski, Gustave, cultivateur à St-Arsène, le révérend Père Edmond, rédemptoriste missionnaire en Indo-Chine, la révérende Mère Marie de St-Arsène de la communauté des RR. SS. du St-Rosaire à Rimouski, et plusieurs neveux et nièces.

Nos condoléances à la famille en deuil, et en particulier à M. le supérieur du Séminaire et à M. le curé de Ste-Flavie.

Rivière-du-Loup

Protestation de l'Association des Propriétaires

A sa séance du jeudi, le 8 novembre 1945, il a été unanimement résolu par l'Association des Propriétaires de Rivière-du-Loup: Attendu que la résolution concernant les impôts municipaux (résolution adoptée à Québec les 8 et 9 octobre dernier lors du Congrès de l'Union des Lignes des Propriétaires de la Province de Québec, Inc.) n'est pas conforme aux faits, vu qu'un nombre imposant de délégués ont protesté énergiquement contre l'inclusion du mot INSTITUTION, l'Association des Propriétaires de Rivière-du-Loup se dissocie de la dite résolution en question dont voici la teneur:

IMPOTS MUNICIPAUX
Il est unanimement résolu par le Congrès de l'Union des Lignes des Propriétaires de la Province de Québec, Inc., de recommander de prier les autorités provinciales compétentes d'étudier, ou de faire étudier, l'opportunité de décréter comme impossible toute propriété immobilière appartenant à un individu, société, corporation, institution ou gouvernement.

Adopté.
De plus l'Association des Propriétaires de Rivière-du-Loup se fait un devoir d'attirer l'attention des autres Associations du même genre sur les graves inconvénients qui pourraient découler d'une telle mesure et demande au secrétaire qu'une copie de cette résolution soit publiée dans les journaux. Adoptée à l'unanimité.

L. Gendron, président.
Prof. J.-B. Beaulieu, sec.

Pointe-au-Père

La Congrégation des Filles de Jésus de Trois-Rivières vient de faire une très sensible perte par le rappel à Dieu de la Révérende Mère Marie-Robert qui, pendant huit années, se dévoua avec tout son zèle et tous ses talents comme professeur de première classe au Couvent Saint-Joseph de la Pointe-au-Père. Ses grandes qualités de cœur et d'esprit, dont ses élèves étaient les premiers bénéficiaires, lui avaient conquis de nombreux amis et l'estime de tous ceux qui avaient pu la connaître.

En fin d'août 1945, l'obéissance arrachait soudainement Mère Marie-Robert à son cher Couvent de la Pointe-au-Père, pour la charger de la fondation d'une nouvelle école dans la banlieue de Trois-Rivières. La tâche de fondatrice eut, hélas! trop facilement raison d'une santé assez fragile: Elle y succomba le jour même de la Purification de la T. S. Vierge, à l'âge de 39 ans, cinq mois seulement après avoir quitté la Pointe-au-Père.

Mère Marie-Robert était née Gagnon, au village de Cap Chat. Un service funèbre a été chanté lundi dernier pour la regrettée déunte, en l'église de Pointe-au-Père, dont elle fut pendant de nombreuses années la dévouée sacristine.

(Communiqué).

AU SECHOIR DE MORUE

Au cours de 1946, le séchoir de morue installé sur le quai de Rimouski recevra plus de 4.000.000 livres de morue. On sait qu'à cet endroit le séchoir peut contenir de 35.000 à 40.000 livres de morue par jour. La surveillance en a été confiée à M. Lionel Bellavance, ingénieur chimiste.

M. J.-D. Brûlé réélu président de l'A. F. Q.

Québec. — M. J.-D. Brûlé a été réélu président de l'Association forestière québécoise. Les membres de l'exécutif de 1946 sont presque tous les mêmes, à l'exception de M. J.-A. Breton, général, qui succède au Dr A.-R. Gobeil, et de quatre nouveaux directeurs.

Les membres du nouvel exécutif sont donc les suivants: président, M. J.-D. Brûlé, de Val-Brillant; vice-présidents, M. Roland Bock et M. V.-E. Johnson, de Montréal; trésorier, M. Henri Kieffer, chef du service de la protection forestière, Québec; général, M. J.-A. Breton, de Québec.

Les nouveaux directeurs sont MM. Wilfrid Hamel, M.P.P., Paul Sauvé, M.P.P., Emile Lemire, chef de la Propagande du ministère de l'Agriculture, Québec, et M. H. Magnan, de Montréal. Les élections ont eu lieu au cours de la huitième assemblée générale annuelle de l'association, tenue mardi au Château Frontenac, à la suite d'une réception à l'hon. J.-S. Bourque. Un diplôme de membre honoraire a été décerné au ministre des Terres et Forêts et des Ressources hydrauliques.

A une assemblée de l'exécutif, on a décidé en principe de nommer deux nouveaux gérants régionaux permanents dans des sections de l'association. Concernant le programme d'action de la prochaine année, on a fait mention d'une augmentation du rayonnement des fêtes d'arbres. Il est question d'en organiser sur le plan provincial par l'intermédiaire de l'association, régional par celui des cercles régionaux et local par les clubs 4-H.

ACCIDENTS

M. Raymond Lafontaine, de Ste-Anne-des-Monts, employé à la scierie de M. Alphonse Pelletier, exploitée par Roy et Saint-Gelais, s'est fait couper trois doigts. L'accident est survenu au moment où M. Lafontaine enlevait un morceau de bois dans le mécanisme d'une scie circulaire. Un citoyen de la colonie Sacré-Coeur de Tourelle, M. Jean-Jambe droite.

NEWPORT

Dimanche, M. F. Grenier a été élu marguillier en remplacement de M. Léopold Meunier. Les autres marguilliers du banc sont MM. Armand Beauchamp et Alcide Grenier.

Déraillements

En moins de 4 jours, trois trains de fret ont déraillé dans le secteur Matapédia-Rivière-du-Loup. Le premier accident survenu jeudi, le 31 janvier, s'est produit quand deux trains de fret sont entrés en collision à Sayabec. Le deuxième accident est survenu samedi soir, 2 février, quand trois wagons d'un train de fret ont déraillé à trois milles à l'ouest de la gare de Ste-Florence. Ce déraillement a obstrué la voie pendant six heures. Le troisième déraillement est survenu dimanche soir, le 3, à Notre-Dame du Sacré-Coeur, quatre milles à l'ouest de Rimouski. Dix wagons d'un train de fret ont sauté des rails, obstruant la voie pendant une partie de la nuit. Personne n'a été blessé dans cet accident causé par la rupture d'un accouplement.

L'accident de Sayabec

Un serre-freins a été blessé et plusieurs wagons à marchandises ont été complètement détruits lors de l'accident de Sayabec, à bonne heure, jeudi matin, quand un train de marchandises du Canadien National, à destination d'Halifax, a télescopé un autre convoi qui se trouvait dans la voie d'évitement. M. A. Lévesque, de Saint-Octave, serre-freins d'avant du train en marche, a subi un choc, mais son état n'est pas rapporté grave.

Cette collision s'est produite vers six heures du matin, le 31 janvier, quand le train de marchandises, se dirigeant vers les provinces maritimes, s'engagea dans la voie d'évitement et alla s'écraser sur un autre train qui attendait là d'avoir la voie libre pour continuer sa route en direction opposée.

On croit que le train en marche filait à une vitesse de 40 à 50 milles à l'heure. Il enfla dans un aiguillage ouvert et s'engagea dans la voie d'évitement. Cinq wagons ont été complètement démolis et quatorze sont sortis de la voie. D'un wagon de chevaux, seulement deux des bêtes ont échappé à la mort. Un wagon de papier et un wagon de viande destinés à la Grande-Bretagne ont été démolis au moment de la collision.

Les deux locomotives ont été sérieusement endommagées mais sont demeurées sur les rails.

Déraillement à N.-D. du Sacré-Coeur

Douze wagons d'un train de fret, qui en comptait 35, ont déraillé, dimanche soir, vers huit heures et demie, en face de la gare de Notre-Dame du Sacré-Coeur. Personne n'a été blessé au cours de l'accident, mais des dommages matériels ont été causés par un wagon qui a frappé le coin de la gare. C'est un frein automatique qui fit renverser hors de la voie ferrée les quelque 12 ou 13 wagons de l'arrière du train de fret.

Des équipes de secours travaillèrent toute la nuit pour débayer la voie ferrée et lundi matin la circulation redevenait normale, à 6 h. 30 exactement. Le train de fret se dirigeait vers Halifax et plusieurs wagons évantrés contenaient des médicaments. Plusieurs trains ont été, de ce fait, retardés dans leur course.

A L'ÉVÊCHE

M. l'abbé Léonard Lebel, vicaire à la cathédrale, a été appelé à l'Évêché où il remplira les fonctions de chancelier.

A L'ÉCOLE DES G.-M.

Le 19 mars prochain, aura lieu à l'École des Gardes-malades de l'Hôpital St-Joseph de Rimouski, une autre entrée d'élèves.

AU THEATRE CARTIER

11-12-13 février 1946
Henri Rollan, Marie Bell dans
Sous la terre

L'action de ce film est bien menée et émouvante. La mise en scène est soignée; les scènes de la foule sont bien réussies. L'histoire se passe après la mort de Marat. Un révolutionnaire, Delaunay, est chargé de découvrir un complot, mais il s'éprend d'une comtesse et s'enfuit avec elle et sa compagne, sans avoir déjoué les conspirateurs. C'est un beau film français qu'il ne faut pas manquer.

Vous verrez au même programme les nouvelles, act. françaises et une comédie.

14-15-16 février 1946
Robert Young, Laraine Day dans
Those endearing young charms

C'est une amusante comédie dont l'action tourne autour d'un jeune soldat qui prétend tout savoir et qui trouve toujours moyen de répondre à toutes les questions embarrassantes qu'on lui pose. Oeuvre à la fois comique et romanesque, elle a tout ce qui convient, ce qui attire et plaît au public.

Au même programme, le 3e épisode de la série THE BAT-MAN et comédie.
Une seule représentation tous les soirs à 8 heures.

LE CERCLE D'ÉTUDE DES DAMES

Les membres du Cercle d'étude des Dames se sont réunis à l'hôtel de ville mardi, le 15 janvier, pour leur première réunion annuelle.

Le conférencier était M. l'abbé Georges Beaulieu. Il fit l'analyse du beau roman « Tristan et Yseult », de Joseph Bédier et de « Miroirs déformants » de Claude Aubry, et il s'attarda sur le chef-d'œuvre de la littérature féminine canadienne française 1945, « Bonheur d'occasion », de Gabrielle Roy.

Le cours du 22 janvier, donné par M. Charles Lever porta sur le problème politique et sur le problème économique dans notre question nationale. Les principaux aspects étudiés furent les suivants: Le Statut de Westminster, les droits juridiques qu'il accorde au Canada, et les anomalies qui s'opposent, dans la pratique, à l'exercice intégral de la souveraineté du pays; l'action politique fédérale en relations avec les minorités; les diverses mesures centralisatrices du gouvernement fédéral; le statut du français dans les provinces canadiennes.

Le problème économique fut étudié sous plusieurs angles, dont: la somme des biens possédés par les Canadiens-français, la qualité des fonctions détenues, le nombre et l'importance des entreprises en mains, les raisons d'espérer un meilleur équilibre.

La conférence de M. l'abbé Antoine Gagnon donnée le 29 janvier, fut des plus intéressantes. Après nous avoir parlé pendant une heure des avantages du spirituel sur le temporel, le conférencier termina son cours par un forum auquel prirent part les dames et demoiselles présentes. Nous avons constaté combien cette formule de FORUM est intéressante; souhaitons qu'elle se répande de plus en plus.

La prochaine réunion du Cercle aura lieu mardi, le 12 février. Qu'on se le dise et que toutes les dames et jeunes filles, membres ou non, viennent nombreuses.

CONGRES DIOCESAIN

Le deuxième congrès diocésain des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc aura lieu, à Rimouski, le 14 juillet prochain.

AU THEATRE RIMOUSKOIS

9-11-12 février 1946
Johnny Weissmuller, Brenda Joyce dans
Tarzan and the Amazons

Tarzan and the Amazons est la meilleure production tournée à date par Johnny Weissmuller. Dans ce film Tarzan se fait le défenseur de ses domaines envahis par des étrangers. Tous les admirateurs de Tarzan seront enchantés de le voir à l'oeuvre. Vous verrez au même programme une comédie et sujets courts.

13-14-15 février 1946

Jean Murat, Danièle Parola, Aimos dans
Aloha, le chant des îles

Un officier, aviateur français et la fille d'un riche lord écossais sont contraints d'atterrir en pleine tempête sur une île perdue du Pacifique. Si vous désirez connaître la série d'aventures qui s'en suit, rendez-vous au Rimouskois les 13-14 et 15 février.

Au même programme, le 7e épisode de la série MANHUNT OF MYSTERY ISLAND et reportage.

Une seule représentation tous les soirs à 8 heures.

SENTENCES DU MAGISTRAT DE DISTRICT

Le 29 janvier, un propriétaire de taxi de Ste-Irène a été condamné à payer \$50,00 d'amende et les frais, après avoir été trouvé coupable, à la suite d'une enquête, d'avoir acheté des pneus sans un permis de la Commission des Prix. L'offense remonte au mois de septembre 1945, bien avant l'abolition de cette restriction.

Le 30, un jeune homme de Bic, qui avait accompagné le club de hockey de Bic lors d'une joute à Ste-Luce, s'est rendu coupable, le 27 décembre, sur le train montant vers Rivière-du-Loup, d'une offense contre la paix publique, et il a dû payer \$5,00 d'amende et les frais, après s'être avoué coupable devant le Magistrat de District.

Le 1er février, un résident de Rimouski-Est, pour avoir causé des dommages à la propriété d'un hôtelier du même endroit, a payé \$10,00 pour les dommages, \$5,00 d'amende et les frais.

Soulagement Rapide du Rhume de Cerveau

Dès que vous en mettez quelques gouttes dans chaque narine, le Va-tro-nol commence à vous soulager de l'enflure, des éternuements, de l'obstruction du nez, de la congestion, facilite la respiration. Employé à temps, il aide aussi à empêcher bien des rhumes de se déclarer. Essayez-en! C'est merveilleux! Voyez le mode d'emploi dans le dépliant.

SPECIAL!
Ces gouttes à double effet agissent rapidement au siège-même du malle



VICKS VA-TRO-NOL



Pure Saine De confiance Poudre à Pâte 'Magic' Coute moins de 1¢ par cuisson ordinaire



QUAND VOUS ACHETEZ DES CIGARETTES, DITES SIMPLEMENT:

"Un paquet d' Sweet, s'il vous plaît"

CIGARETTES SWEET CAPORAL

"Le forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

PROGRÈS

"Durant les années de guerre, la demande d'assurance-vie s'est grandement accrue; la venue de la paix ne l'a pas amoindrie. Notre Compagnie a beaucoup progressé. Les polices émises en 1945 sont plus nombreuses qu'en aucune autre année et le taux des polices terminées est plus bas que jamais auparavant."

— Extrait du discours du Président, à la 45e assemblée annuelle, le 25 janvier 1946.

Polices en vigueur—\$396,834,143.00

Actif—\$79,520,019.28

Surplus—\$3,194,874.59

Nouvelles polices, 1945—\$62,521,355.00

Revenu en espèces, 1945—\$18,185,639.43

Intérêt gagné en 1945—4.01%

La Compagnie d'Assurance-vie CROWN LIFE

Fondée en 1900
Siège Social, Toronto

J.-A. DRAPEAU, agent général, Rimouski, P. Q.
J.-H. POITRAS, Gérant, Mont-Joli, P. Q.

BUDGET

Les Certificats et les timbres de Guerre assurent la sécurité future. Les Pastilles Smith Bros. contre la Toux - Noires ou au Menthol - assurent la sécurité contre la toux. En vente partout. 10c.

PASTILLES SMITH BROS. CONTRE LA TOUX

LE PROGRES DU GOLFE

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

TRIBUNE LIBRE

(Publié sous l'exclusive responsabilité des correspondants)

L'avenir du Bas de Québec ou Réconfort à un Rimouskois navré!

Monsieur le navré,

Je n'ai pas mission de défendre M. Emile Benoist; il saura bien le faire lui-même... s'il juge que la chose en vaut la peine. Je ne crois pas non plus nécessaire de justifier dans chacun de ses détails, son étude sur le développement des « pays d'en bas »; ce travail comporte certes des imperfections, des exagérations, des erreurs de détails même. Mais remarquez bien qu'il s'agit plutôt d'une réaction (celles de cette nature sont malheureusement trop rares) dont les excès (si excès il y a!) ne sont nullement comparables en nombre et en intensité à ceux de l'état de choses contre lequel cette réaction s'opère!

Mais le grand mérite de M. Benoist, c'est d'avoir posé l'une des données généralement ignorées d'un très grave problème, d'avoir fait entendre un son de cloche trop inconnu, qui peut tinter curieusement à certaines oreilles habituées aux carillons argentés et bien harmonisés, opérés sans relâche par des maîtres en la matière! C'est le problème de la lutte entre la colonisation et l'exploitation forestière (non un commerce, comme vous le dites)... doublée de l'exploitation humaine, pourrait-on ajouter très justement! Ne vous volez pas la face, monsieur le pâmé, car certaines de vos remarques, observations et allusions semblent indiquer que vous n'avez pas, par ailleurs, le scandale très facile; il s'agit bien d'une lutte commencée il y a près de 200 ans, qui se continue! Quelques notions élémentaires d'histoire du régime de ces insignes bienfaiteurs « qui font vivre les 2/3 de la population depuis 100 ans » (ça, c'est de vous), vous en révéleraient gros à ce sujet! Vous y apprendriez, par exemple, que des régions entières parfaitement propres à la culture, telles les cantons de l'est, furent concédés en toute propriété aux ancêtres ou aux frères de « ceux qui font vivre... », et absolument fermées à l'établissement des nôtres qui durent se partager des terres déjà trop petites; et telle la région du Saguenay aux mains « de ceux qui... », où toute activité pour fins d'établissement agricole sera illégale jusque vers 1847, alors que la société des 21 fondée en 1837 pour coloniser cette région doit, pour être acceptée, se donner comme but l'exploitation forestière! Vous y découvririez que de 1793 à 1811, quelque 3.000.000 d'acres de bonne terre furent concédées à 200 favoris, ancêtres et frères « de ceux qui... », dont certains reçurent plus de 60.000 acres parfois comme récompense d'une trahison ou d'une délation, qu'ils fermèrent à toute infiltration des premiers maîtres du pays! Et que dites-vous des 17.997 milles carrés de forêts affermées en 1763, devenues en 1942 80.000 milles carrés toujours aux mains « de ceux qui... »; forêts les plus accessibles et recouvrant souvent un sol d'excellente qualité? Et le petit jeu qui se continue de nos jours, vous n'en parlez point? Laissons chacun se reporter en esprit aux cas récents et très intéressants qui prouvent hors de tout doute que l'histoire se continue... ET VOUS ETES SURPRIS D'ENTENDRE PARLER DE LUTTE LORSQU'IL EST QUESTION DE COLONISATION CHEZ NOUS? Naïveté ou ignorance? ou quoi?

Vous n'êtes pas sérieux ou vous désirez compléter votre qualification d'ignorance lorsque vous affirmez qu'il existe sur les lois concédées « un pillage à l'encontre de toutes les lois réglementant l'exploitation... » Admis qu'on puisse de temps à autre jouer la

loi, la chose arrive dans tous les domaines. Mais êtes-vous bien en mesure de citer un seul cas précis d'importance, où votre avancé trouverait sa pleine justification? Evidemment, vous omettez de faire porter votre accusation contre les compagnies, même si vous leur faites par ailleurs quelques reproches; pour tant les exemples seraient alors nombreux. Et pour préciser, tel que vous auriez dû le faire, je vous invite à visiter certain canton du comté de Matane, où une coupe d'importance récente (environ 2 ans) fut faite « à l'encontre de toutes les lois... » par une compagnie que vous connaissez bien! Mais non! Le péché, le galeux, c'est toujours le colon!

Mais l'épreuve décisive de votre impartialité, c'est lorsque vous pleurez sur Trois-Pistoles « qui s'engraisse de ses entrailles », très bien. Mais de quoi s'engraisse donc Rimouski, sinon de ses entrailles également? Et vous vous gardez de le mentionner. Pourtant la seule différence est que, pour Trois-Pistoles, plusieurs petites et moyennes industries et de nombreux colons et cultivateurs qui en même temps augmentent les superficies en culture profitent de l'état de choses existant, alors qu'à Rimouski seule une « petite » bibite est nourrie par une armée de forçats et bénéficie seule de la richesse qui s'épuise. Mais comprenons-nous bien: l'une et l'autre situation sont nettement condamnables et, une solution adéquate est urgente. Mais qu'on ne soit point aveugle ou bouché au point de condamner ce qui est mal dans un cas, pour ignorer ou excuser ce qui est pire dans un autre.

Tous les gens bien pensants partagent l'opinion de celui qui déclara un jour que « l'économie du Bas St-Laurent était sous le signe conjugué de la terre et de la forêt »; mais il ne faut pas comprendre par là que seule l'exploitation de la forêt est maintenant possible et recommandable chez nous, n'est-ce pas?

Les statistiques relatives au niveau de vie du cultivateur de notre région peuvent être très intéressantes et même surprenantes; mais il faut autre chose qu'un esprit mathématique pour les bien interpréter: un mince revenu annuel de 5 à \$600.00 pour le cultivateur, comparé à un salaire de 15 et même 1800.00 pour l'employé de moulin ou le coureur de chantiers, peut renverser celui qui apprécie tout en fonction du signe de piastre; il voudra dire bien autre chose à celui qui sait faire la différence entre un état de vie et une vie de chien!

Je n'ai pas l'intention de faire le partage des responsabilités en ce qui concerne les « étendues (pas si énormes que vous semblez le prétendre) de terre impropre à la culture livrées sans discernement aux défricheurs »; mais si nombre de gens qui ne connaissent rien ou à peu près de la question, ou qui s'y intéressent pour des fins toutes autres que celles recherchées par les esprits vraiment sincères, ne s'étaient point mêlés de la colonisation chez nous, ou au moins avaient limité leurs activités au domaine qui leur est propre, laissant la place aux techniciens et aux réelles compétences en la matière, nous n'aurions pas aujourd'hui de tardifs regrets à exprimer... et nous ne nous en préparions pas non plus de nouveaux pour demain! A chacun son métier...

L'atmosphère étant maintenant purifiée, j'en arrive au fond de la question que vous exposez ainsi: deux écoles se partagent les opinions relatives au développement futur de notre région et à l'établissement de notre population. Parfait. Mais lorsque vous déclarez que l'une des écoles « veut l'établissement agricole complet du pays de Rimouski... », vous êtes mal informé, ou vous vous trompez, ou vous voulez tromper, ce que je me refuse à croire! Je vous défie de trouver dans toute notre région un seul tenant autorisé de la colonisation, qui réclame « l'établissement agricole complet... » L'école dont vous parlez exige la possibilité d'établissement agricole complet de toute la partie du pays de Rimouski qui sera déclarée PROPRES A LA CULTURE, APRES E-

TUDE APPROPRIÉE. C'est toute la différence du monde! L'autre école, riche de « l'opinion qui pèse ce problème froidement », et groupant « ceux qui en toute sincérité comme en toute objectivité ont cherché un redressement et suggéré un remède » (votre école évidemment!), fait un « sacrifice inévitable » (quel héroïsme!) et veut « à regret, mais par nécessité », « limiter la colonisation », afin de « maintenir les industries actuelles sur une base profitable », « même si ce qui reste de territoire non peuplé convenait à l'exploitation agricole » (les paroles à vous, à moi le souligné).

En deux mots, OU colonisation de toute l'étendue parfaitement propre à la culture, et exploitation forestière rationnelle de la balance; OU arrêt immédiat et complet de toute colonisation dans toute la superficie actuelle en forêt ou à peu près, quelle que soit la valeur agricole du sol, superficie qui sera constituée en réserve jugée absolument indispensable sinon insuffisante, au maintien des industries existantes, même s'il s'agit d'éléphants blancs à maintenir à tout prix. C'est bien cela?

Donc, abandon de toute possibilité d'augmentation par la colonisation de notre population agricole, autonome, indépendante, source de toutes les réelles valeurs, « d'autant plus noble qu'elle est plus en mesure de se suffire à elle-même », comme le dit si bien St-Thomas; pour le maintien d'une industrie à l'appât excessif et à la voix d'or, qui paie salaire à une certaine population forcée de vivre au jour le jour, et assurée de son pain quotidien, pour le temps que le produit trouvera preneur, et en autant que les dividendes se maintiendront bons!

Que faire alors? Tout simplement limiter la production aux possibilités de la partie du territoire désignée par la nature pour demeurer en forêt. Mais qu'adviendra-t-il de la main-d'oeuvre ainsi libérée par le dégonflement de l'éléphant? On l'occupera facilement par une meilleure utilisation des produits ligneux, une diversification de la production, une transformation locale plus complète des produits. Et s'il y a encore surplus (ce qui est très peu probable), l'activité créée par l'augmentation de notre population rurale l'emploiera facilement. Peut-être moins de piastres dans les mêmes mains; mais sûrement plus de bénéficiaires pour les mêmes ressources!

Et que valent les recommandations d'un comité de l'association forestière québécoise à ce sujet? L'A.F.Q. groupe, certes, nombre de bons et très dignes citoyens, de gens sincères, de bonnes volontés, de techniciens désintéressés (d'autres, beaucoup moins!); mais les intérêts qui se débattent dans son sein et les influences diverses qui s'y exercent obligent les esprits impartiaux à mettre de côté son témoignage, surtout lorsqu'il est question de colonisation. Cette décision est doublement justifiée si votre si juste règle au sujet de l'influence « des pourvoyeurs importants aux fonds électoraux » auprès des gouvernements est appliquée également à l'A.F.Q., qui sait où s'adresser pour réponse favorable et n'a pas trop de misère à recueillir les dizaines de milliers de dollars nécessaires à son administration, à sa propagande, à ses démonstrations et aux diverses initiatives des groupements qu'elle patronise...

Il devait faire peine à voir, votre pauvre fonctionnaire qui s'intéresse... avec grand intérêt sans doute au problème de la colonisation... Pas pour n'en plus entendre parler jamais, j'imagine?...

NON. Le verdict de la postérité portera sur autre chose que sur des détails.

AVONS-NOUS PLACE LE MAXIMUM POSSIBLE DE NOTRE POPULATION MAITRESSE CHEZ ELLE MEME SANS GRANDE FORTUNE?

POUR AVOIR EVALUE UNE GRANDE RICHESSE UNIQUEMENT EN BILLETS DE BANQUE, SOMMES - NOUS RESPONSABLES DE LA CREATION D'UN PROLETARIAT TOUJOURS TROP

NOMBREUX, QUI ENRICHIT L'ETRANGER ET OU SE PERD LA RACE?

C'est notre réponse pratique à cette question primordiale, et ce la seule que l'histoire jugera.

LA VOIX DU SOL.

L'Heure Northern Electric

Le distingué contralto canadien Anna Malenfant sera l'artiste invitée à « L'Heure Northern Electric » du 11 février.



Anna Malenfant sera l'artiste invitée à « L'Heure Northern Electric » le 11 février.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 3 heures p.m., le mercredi 27 février 1946, des soumissions pour la reconstruction de la partie du quai de la Grande-Rivière, comté de Gaspé, P. Q., lesquelles soumissions doivent être cachetées, adressées au sous-ministre, et portées sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: « Soumission pour reconstruction de la partie du quai de la Grande-Rivière, P. Q. ».

On peut prendre connaissance des plans, du blanc de contrat et du devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, à Ottawa, de l'ingénieur régional, rue de la Cathédrale, Rimouski, P. Q., et au bureau de poste de la Grande-Rivière, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront faites sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque représentant une valeur égale à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons au porteur du Dominion du Canada, soit des bons au porteur de la Cie du chemin de fer Canadien-National et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore ledits bons pour une partie du cautionnement et un chèque visé tel que susdit pour la balance.

Remarque.— L'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de \$25.00, sous forme d'un chèque de banque visé fait à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que ledits bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite plus tard qu'un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre,
J. M. SOMERVILLE,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 31 janvier 1946.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 3 heures p.m., le mercredi 19 février 1946, des soumissions pour la reconstruction du quai de Saint-Siméon, comté de Charlevoix, P. Q., lesquelles soumissions doivent être cachetées, adressées au sous-ministre, et portées sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: « Soumission pour reconstruction du quai, Saint-Siméon, P. Q. ».

On peut prendre connaissance des plans, du blanc de contrat et du devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, à Ottawa, de l'ingénieur régional, bureau de poste, Québec, P. Q., et au bureau de poste de St-Siméon, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront faites sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque représentant une valeur égale à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons au porteur du Dominion du Canada, soit des bons au porteur de la Cie du chemin de fer Canadien-National et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore ledits bons pour une partie du cautionnement et un chèque visé tel que susdit pour la balance.

REMARQUE.— Le ministère fournira les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de \$25.00, sous forme d'un chèque de banque visé fait à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite plus tard qu'un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre,
J. M. SOMERVILLE,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa le 21 janvier 1946.

Mlle Malenfant, née à Shediac, New-Brunswick, demeure maintenant à Montréal; elle est bien connue des auditeurs de Radio Canada. Elle nous fera entendre « Ah! Rendimi » de Rossi, et « Le Temps des Lilas » de Chausson.



TU ES HABILE DE FAIRE D'AUSI BON PAIN!

JE SUIS HABILE D'EMPLOYER UNE AUSSI BONNE LEVURE!

La ROYAL facilite la cuisson — assure un pain léger, savoureux et à mie fine

7 MÉNAGÈRES CANADIENNES SUR 8 QUI EMPLOIENT DE LA LEVURE SÈCHE EMPLOIENT LA 'ROYAL'

LES 40 musiciens de l'orchestre de concert NORTHERN ELECTRIC exécuteront d'abord, sous la direction de Paul Sherman, « The Desert Song » de Segmund Romberg avec arrangement spécial de Godfrey Ridout, puis « All The Things You Are » de Jerome Kern, et la fameuse pièce de Johann Strauss, « Sweetheart Waltz ».

C.J.B.R. invite donc ses auditeurs à capter L'Heure NORTHERN ELECTRIC, lundi le 11 février, à 8 heures.

MAGASIN VERREAULT

TEL. 35 RUE ST-GERMAIN RIMOUSKI

REDUCTION

35 et 50% SUR TOUS

Manteaux

garnis de fourrure

\$98.50 réduits à

\$59.50

Manteaux de fourrure vendus SANS PROFIT

Mesdames...

\$1.00

SOULIERS

Chapeaux pour dames

Valeur jusqu'à

\$9.00

\$4.98, Liquidés à

98c

Vêtue et profession

Chez les Révérendes Soeurs de N.-D. du St-Rosaire de Rimouski

Samedi, le 2 février, Son Excellence Monseigneur Courchesne présidait une cérémonie de vêtue et de profession religieuse à la maison mère des Soeurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire. Assistaient Son Excellence: le Révérend Père Gilbert, O.M.C., et M. l'abbé Théodule Desrosiers. Le sermon de circonstance fut donné par le Révérend Père Placide, O.M.C., prédicateur de la retraite.

Ettaient présents au chœur: Son Excellence Mgr Parent, évêque auxiliaire; le Révérend Père Ambroise, O.M.C.; M. le chanoine A. Tremblay, aumônier de la Communauté; MM. les abbés L.-D. D'Auteuil, Elie Beaulieu, Maurice Chouinard, Léonard Lebel, Joseph Lauzier.

ONT REVETU LE SAINT HABIT: Miles Laurette Bélanger, de Rivière-Bloue, en religion Soeur Marie de Sainte-Victoria; Cecilia Kennedy, de Douglstown, en religion Soeur Marie de Sainte-Marguerite; Germaine Charron, de Lac-des-Aigles, en religion Soeur Marie de la Présentation de Jésus; Amédée Fortin, de St-Luc de Matane, en religion Soeur Marie-Céline de la Présentation; Rita Turgeon, de l'Ascension, en religion Soeur Marie-Thérèse de la Sainte-Face; Yvette Poirier, de Sayabec, en religion Soeur Marie de Saint-Antoine-Daniel; Thérèse Bard, de Sully, en religion Soeur Marie de Ste-Jeanne de Domrémy; Florentine Rouleau, de St-Jean de Dieu, en religion Soeur Marie de St-Gervais; Bernadette Bérubé, de Cacouna, en religion Soeur Marie de Saint-Denis; Cécile Girard, de N.-D. d'Hébertville, en religion Soeur Marie de Sainte-Valérie de Jésus; Valérie Dubé, de Ste-Odile sur Rimouski, en religion Soeur Marie de Ste-Antoinette de Jésus; Lucille Gaudreau, de Saint-Fabien, en religion Soeur Marie de la Divine Providence; Marie-Louise Dubé, de Rimouski, en religion Soeur Marie de Saint-Ubalde; Rita Lavoie, de St-Louis du Ha! Ha!, en religion Soeur Marie de St-Pierre-de-Gallée; Berthe Dupuis, de St-Paul de la Croix, en religion Soeur Marie de Saint-Dismas; Laurette Pelletier, de Saint-Epiphanie, en religion Soeur Marie de Saint-Gérard-Magellan; Rita Dumont, de Saint-Jean de Dieu, en religion Soeur Marie de Saint-Damien; Laurette Lizotte, de Saint-Narcisse, en religion Soeur Marie de Saint-Narcisse; Anne-Marie Villeneuve, de Desbiens, en religion Soeur Marie de St-Emilien; Rita Gauvin, de Saint-Clément, en religion Soeur Marie de Saint-Bruno.

ONT EMIS LES VOEUX TEMPORAIRES. — Marie-Claire Chassé, de Frenchville, Maine, en religion Soeur Marie de Sainte-Bernadette du Rosaire; Murielle Michaud, de Saint-Epiphanie, en religion Soeur Marie de Saint-Gérard-Magellan; Rita Dumont, de Saint-Jean de Dieu, en religion Soeur Marie de la Ste-Enfance; Florienne Turcotte, de Saint-Damase, en religion Soeur Marie de l'Espérance; Anne-Marie Jean, de Saint-Mathieu, en religion Soeur Marie de Saint-Jean-Vianney; Bernadette Gagnon, de Rivière-Bloue, en religion Soeur Marie de Massabielle; Liliane Caron, de Cabano, en religion Soeur Marie de Gethsémani; Bernadette Girard, de N.-D. d'Hébertville, en religion Soeur Marie de Jésus-Crucifié; Marie-Louise Lévesque, de St-Donat, en religion Soeur Marie de Saint-Siméon; Liliane Parent, de Sainte-Françoise, en religion Soeur Marie de Saint-Antonia; Aline Dubé, de Nazareth, Rimouski, en religion Soeur Marie de St-Gérard de Jésus; Yvonne Turcotte, de Bic, en religion Soeur Marie de Sainte-Jacqueline; Thérèse Deschênes, de Sainte-Flavie, en religion Soeur de Ste-Catherine des Anges; Thérèse Dionne, de St-Mathieu, en religion Soeur Marie de Gonzague; Marie-Marthe Cloutier, de Notre-Dame du Lac, en religion Soeur Marie de

Pontmain; Pâquerette Michaud, de Saint-Ulric, en religion Soeur Marie de Saint-Ulric; Laurette April, de Saint-Clément, en religion Soeur Marie de Sainte-Césaire.

ONT EMIS LES VOEUX PERPETUELS. — Soeur Marie de St-Jean du Désert, de Paspébiac; Soeur Marie de Saint-Richard, de Ste-Odile sur Rimouski; Soeur Marie de Saint-Léopold, de Ste-Jeanne d'Arc.

DECES

— A l'Hôpital St-Joseph de Rimouski, le 6 février, à l'âge de 43 ans, est décédé l'officier de marine Adrien Lévesque, de Pointe-au-Père. Son épouse (Marie Côté) lui survit ainsi que son frère Amédée Lévesque, de Sayabec; ses beaux-parents M. et Mme Samuel Côté, de Rimouski; ses beaux-frères M. l'abbé Alcide Côté, de l'École d'Agriculture, de Rimouski, MM. Joseph et Rodolphe Côté, de Bic, Armand, de Rimouski; ses belles-soeurs Mme Gérard Pinault, de Bic, Mmes Pierre et Joseph Gagné, de Mont-Réal.

— A St-Eloi, le 4 février, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Hospice Veilleux, époux de Dame Marie-Anne Dumont. Deux fils et trois filles lui survivent.

— Le 3 février, à l'Hospice des Rév. Soeurs du Clergé de Lac-au-Saumon, est décédé M. Jean-Baptiste Ouellet.

— A Montréal, le 3 février, est décédée Mme Louis Claveau (Mathilda Michaud), autrtois des Hautesurs.

— Est décédé M. Antoine Ouellet, de St-Adelme. Son épouse, née Philomène LeFrançois, lui survit.

— Lundi, à St-Moise, ont eu lieu les funérailles de M. Alfred Bruneau, époux de Dame Marie-Louise Ouellet. Il était âgé de 63 ans. Trois fils et six filles lui survivent.

— Est décédée à Cap-Chat, à l'âge de 66 ans, Mme Johnny Desrosiers (Clara Isabelle).

— A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, le 1er février, est décédé, à l'âge de 20 ans, M. Pierre Martel, de St-René-Goupil, fils de M. et Mme Adélar Martel. Outre ses parents, lui survivent ses frères et soeurs Gilles, Jean-Louis, Roland, Conrad, Guy, Berthold et Bernardin Martel; Mme Léo Gagnon, Mme Maurice Fortin, Emilia et Irène Martel.

— Samedi, à St-Arsène, ont eu lieu les funérailles de M. Herma Cayouette, décédé le 30 janvier à l'âge de 80 ans.

— A St-Anaclet, lundi, fut chanté le service de Mme Léon Picard (Georgiana Lévesque), âgée de 87 ans, décédée à l'Hospice des Soeurs de la Charité de Rimouski le 1er février. Cinq filles lui survivent: la Rév. Mère Ste-Irène, des Soeurs de la Charité de Rimouski, Mme Damase Primard (Alphonse), d'Amqui, Mme Valmore Laferté, de Lac-Humqui, Mme Alfred Ruest (Mariane), de St-Anaclet, et Mme Jos. Gagné (Emérentienne), de Rimouski.

— M. l'abbé Désiré Thibault, originaire de St-Fabien, est décédé le 1er février, à l'âge de 58 ans. Il était aumônier de l'Hospice des Saints-Anges, de Lyster, où il est mort. Plusieurs frères et soeurs lui survivent, entre autres MM. Auguste et Joseph, de St-Fabien, Mme Joseph Berger (Victoria), de Rimouski, Mme Zénon Thibault, de Matane, et Mme Joseph Fournier, de Saint-Fabien.

Décorés

Médaille de conduite distinguée. — Le soldat Georges-Gérald Pelletier, de Baie-Trinité.

Médaille militaire. — Le soldat Lorenzo Bernier, de Sayabec.

Ces décorations ont été accordées à des militaires faits prisonniers à Dieppe.

HOCKEY

LIGUE BAS ST-LAURENT
10 février:
Mont-Joli vs Price.
Matane vs Rimouski.
LIGUE JUNIOR
12 février:
Luceville vs Ans. Côté.
14 février:
Ans. Côté vs Bic.

AUCLAIR

Le Rév. Père Ange, capucin, a assumé la direction de la cure en remplacement de M. l'abbé Camille Lachance, qui est à l'hôpital.

Rapatriés

5.500 militaires sont arrivés à bord de l'Aquitania. Parmi eux, on remarquait les soldats A. Roussel, de St-Moise, les sergents G. Lemieux, de Matane, J.-J. Leroix, de Douglstown, A. Fournier, de Fontenelle, J. G. Lecouvé, de Gaspé, les caporaux W. Lesi, de St-Jules de Matapédia, A.-W. Belle, de Clarke City, E. Coffin, de Gaspé, M. Clément, de Restigouche, L. P. Caron, de St-André de Kamouraska, G.-R. Cherdore, de Gaspé, P. E. Cyr, de Gascons, O. Fournier, de Gaspé, S. Harrison, de Grand Caspédia, M. Banville, de Rimouski, L. Chevaris, de Grande-Entrée, A. F. Eden, de Gaspé, C. Gallant, de Matapédia, G. Mansour, Les Escoumains, V.-O. Morissette, de Rimouski, A. Lévesque, de Cap-au-Renard, E. Bérubé, de Cabano, J. N. D. Cyr, de New Richmond, C. Dea, de Port-Daniel, L. Desjardins, d'Amqui, L. Dion, de Ste-Marthe, P. Francoeur, de Rimouski, F. A. Molloy, de Baie-Comeau, G. McBreaddy, de St-Jean l'Évangéliste, J. Pinard, de St-Jean de Chébourg, A. Gallant, de Matapédia, J. H. Grand, de Sunny Bank, J.-W. Haley, de Matapédia, O. Jalbert, d'Amqui, A. Nicolas, de Cap d'Esjoir, C. A. D. Parent, de Rimouski, F. Pelletier, de l'Isle-Verte, J. C. Halley, de Matapédia, capitaine Albert B. Lavoie, de Rimouski, sergent G. Fallow, de Caspédia, A. Bélanger, de St-Gabriel, J.-A. Blondin, de Barachois, E. Carroll, de Maria, C. Doiron, de St-Jean Matapédia, R. Fréchette, de St-Narcisse, R. Malenfant, de Biencourt, R. Rioux, de Rimouski, L. Gaudet, de St-Fidèle, E. Boulay, de Cap-des-Rosiers, D. Chicoine, de Grande Vallée, P. Drostous, de St-Fabien, G. Fallow, de Caspédia, R. Jomphe, de Clarke City, R. Lebel, de Rimouski, Joseph Leblond, de Rimouski, L. Malouin, de Gaspé, R. A. Mongeon, de Matane, R. Shaw, de Gaspé, capitaine Gérard Couturier, de Marsoui, P. Auclair, de Cap-Chat, L. P. Caron, de Ruissau-Vert, R. Clément, de Gaspé, A. Durant, de Biencourt, J. J. L. Furlotte, de Port-Daniel, J. Halley, de Matapédia, R. J. McGrath, de Chandler, R. Michaud, de Lac-Pinault, G. Gilbert, de Matane, G. Angleur, de Gascons, A. J. Gallant, de St-François (Bon), J. Lévesque, de Mont-Joli, R. Marceau, de Rimouski, E. Labrie, de Cap-Chat, H. Bérubé, de Val-Brillant, J.-R. Cormier, de Newport, E. Desrosiers, de La Rédemption, L. Dumas, de St-Eloi, R. L. Joseph, de Paspébiac, G. Leblanc, de Maria, C. Miller, de Sandy Beach, J. Nellis, de Maria, Y. Pelletier, de Padoue, R. Preston, de Rivière-au-Renard, R. Santerre, de Val-Brillant, H. Savard, de St-Eluthère, L. Auclair, de Gaspé, G. Bouchard, de Rimouski, H. Duclous, de St-Eloi, R. Massé, de Les Boules, M. A. Paterson, de Gaspé.

CONCOURS AGRICOLE

Un concours de perfectionnement agricole vient de se terminer, auquel plusieurs paroisses ont participé.

A St-Ulric, le jeune Paul Emile Massé a remporté le premier prix en conservant 909 points sur 1000. Les autres prix furent décrochés par Léonard Desrosiers, Ulric Lévesque et J. Charles Pelletier.

A Baie-des-Sables, Roland Pelletier s'est classé premier. Les autres gagnants ont été Théodule Turcotte et Florian Roy.

RIVIERE-AU-RENARD

Projet. — On projette la construction d'une nouvelle église et

L'Union des Electeurs aura son Parlement

(Communiqué)

L'Union des Electeurs a décidé cette année de se former un parlement provincial et un parlement fédéral au service des électeurs. Ce double parlement sera composé de représentants, appelés mandataires, qui s'engagent à faire la volonté des électeurs et à appuyer, par toutes les pressions possibles, le programme de l'Union des Electeurs. Il y aura un mandataire provincial et un mandataire fédéral dans chaque comté.

Les mandataires seront élus à des conventions régulières de comté. Ils pourront être ou bien des députés actuels (pourvu qu'ils s'engagent à poursuivre la réalisation du programme de leurs électeurs plutôt que de suivre les directives de leur parti); ou bien des représentants « hors-les-murs », de n'importe quelle couleur politique, pourvu qu'ils soient eux aussi, entièrement au service de leurs électeurs.

Les mandataires, députés ou non, qui composeront le Parlement des Electeurs, seront considérés comme les véritables représentants du peuple, les autres députés ayant trahi leur mandat.

Les demandes immédiates au programme de l'Union des Electeurs seront données dans un prochain communiqué.

Mariages à la cathédrale

Le 2 janvier, Léon Fournier, de Bic, fils d'Armand Fournier, et Blanche Gendreau, fille de M. Joseph Gendreau, de Rimouski.

Le 5 janvier, Josaphat Poirier, de Rimouski, fils d'André Poirier, décédé, et Marie-Jeanne Poirier, aussi de Rimouski, fille de Paul Poirier, de Ste-Blandine.

Le 7 janvier, Omer DeMontigny, de Rimouski, fils de Joseph DeMontigny, de St-Romuald, et Marcelle Legaré, fille de Mme Jérôme Legaré, de Rimouski.

Le 12 janvier, Hercule Dalbec, fils d'Aimé Dalbec, de Montréal, et Marguerite Rioux, fille de Tréfilé Rioux, de Rimouski.

Le 30 janvier, Isidore Albert, de St-Robert-Bellarmin, fils de Germain Albert, de St-Valérien, et Yvonne Chassé, de Rimouski, fille de Clément Chassé, de St-Valérien.

A LA MENAGERE

La « Ménagère » de Rimouski a réalisé des ventes, en 1945, pour \$172.121.28, dont \$93.954.75, au compte de l'épicerie, \$74.253.19 de viande et \$3.913.34 en vêtements et choses diverses. Elle a réalisé un surplus de \$7.487.77.

M. le curé a annoncé que la Fabrique avait un actif de \$51.727.00 à cette fin.

Marguilliers. — M. Joachim Bernatchez, élu en remplacement de M. Edgar Bernatchez. Les autres marguilliers du banc sont MM. André Caron et Michel Reid.

Au Syndicat des Pêcheurs. — Au cours de 1945, le Syndicat a reçu 3.055.800 livres de morue. Certains jours, la pêche fut très fructueuse. Pour accroître ses activités, le syndicat a acquis du Ministère des Pêcheries l'usine servant à la préparation du filet de morue en vue de la conservation.

EXPOSITION DES ARTS FEMININS A MATANE

Une exposition des arts féminins aura lieu à Matane le 4 juillet prochain. Elle sera organisée par la Fédération des cercles de Fermières de la région du Bas St-Laurent, dont l'assemblée annuelle a eu lieu à Rimouski le 23 janvier, sous la présidence de Mme Yvonne Prieur de Cacouna. Cette exposition des objets d'arts domestiques se tiendra concurremment avec la journée d'études des cercles de fermières fédérés du district agronomique No 2, qui comprend les comtés de Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane et Matapédia.

Au nombre des initiatives prises par cette fédération, il convient de mentionner, en premier lieu, l'ouverture de comptoirs de vente d'objets d'arts domestiques à Rivière-du-Loup, à Rimouski et dans Matapédia. Lors de leur dernière réunion, les directrices de la Fédération ont décidé de s'intéresser particulièrement au développement du comptoir de Rimouski dirigé par Mme (Dr) Guévin et qui restera ouvert en permanence.

L'assemblée a également convenu de prendre part à la campagne de souscription en faveur de la Fondation Princesse-Alice dont l'objet est d'offrir des bourses aux jeunes filles du Canada désireuses de compléter leurs études ou de suivre des cours spéciaux de perfectionnement.

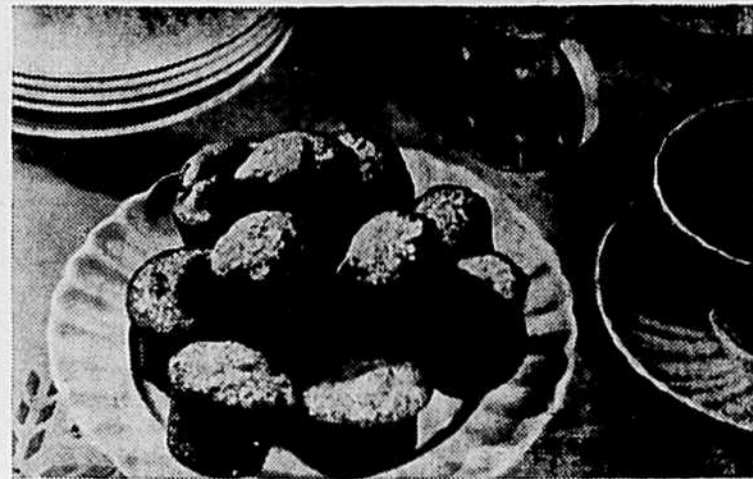
ST-CLEMENT

Grange incendiée. — M. Georges Lévesque, de St-Clément, se préparait avec l'aide de son fils, à battre son grain quand le moteur du moulin à battre a fait explosion. Les flammes se sont propagées instantanément aux amas de foin et de grain qui se trouvaient dans la grange. Malgré des brûlures aux bras, M. Lévesque, aidé de quelques voisins, s'empressa de sortir les animaux qui se trouvaient dans la grange. La bâtisse a été rasée par les flammes. On évalue les pertes à environ \$2.000.

ST-SIMON

Mariage. — Le 16 janvier, fut béni le mariage de Mlle Rolande Lamarre, fille de M. et Mme Donat Lamarre, et M. Adrien Dea, de St-François de Gaspé.

Décès. — Le 29 janvier, est décédée à l'âge de 80 ans Mlle Eva Bérubé, à la résidence de son neveu M. L.-P. Bérubé. Une foule nombreuse de parents et amis assistait aux funérailles qui ont eu lieu en notre église le 1er février. La défunte était la tante de M. et Mme Léon Bérubé, de Rimouski, qui étaient aussi présents aux funérailles. Nos sincères condoléances.



Nouvelle Recette pour Muffins au All-Bran

Facile et mieux que jamais!

MUFFINS AU ALL-BRAN À LA MÉLASSE

2 tasses All-Bran	1 œuf
1/2 tasse Kellogg	1 tasse farine tamisée
1/2 tasse mélasse	1/4 cuillère à thé sel
1/4 tasse lait	1 cuillère à thé soude

Ajouter All-Bran à la mélasse et au lait; laisser tremper 15 minutes. Battre l'œuf; ajouter au premier mélange. Tamiser ensemble farine, sel et soude; combiner au mélange All-Bran. Remplir aux 3/4 lechêtrite graissée à muffins. Cuire dans four modérément chaud (400° F.) environ 20 minutes.

Quel goût satisfaisant vous retirez

des muffins chauds préparés à la mélasse et au croustillant All-Bran! C'est un mélange des plus sursouraux... parce que All-Bran est moulu en flocons doux et tendres. Réglez-vous de ces bons muffins le soir au coucher, avec un verre de lait... ou faites-ou des tartines pour les jeunes au retour de l'école. Achetez All-Bran aujourd'hui. Boîtes de 2 grandeurs communes chez les épiceries. Fabriqué par Kellogg, London, Canada. Vous aide à rester régulier-naturellement!

All-Bran Kellogg

Bucherons

Les forêts du Québec vous appellent

Besoin urgent de 2,500 hommes dans la région de Rimouski et Rivière-du-Loup

Hommes robustes qui avez les vêtements nécessaires pour ce travail en plein air, voici votre chance de vous amasser de l'argent pour le printemps.

Pour de plus amples renseignements consultez votre

BUREAU LOCAL DU SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

ou encore adressez-vous à vos

REPRESENTANTS DES MINISTERES PROVINCIAUX DE L'AGRICULTURE OU DES TERRES ET FORETS OU AUX AGENTS RECRUTEURS DES COMPAGNIES.

Le CANADA compte sur vous pour produire le bois de construction et le bois de pulpe indispensables à son économie nationale.

Service National de Placement

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Humphrey Mitchell
Ministre

Arthur McNamara
Sous-Ministre.



Distributeur: HENRI JACOB RIMOUSKI

TABAC À CIGARETTES

WINDSOR

Vraiment savoureux et doux!



LA GOMME QUI REND GRANBY FAMEUX

DELICIEUSE RAFFRAICHISANTE

WORLD WIDE GUM CO. (LIMITED), GRANBY

GRAND-B

Gomme à mâcher en morceaux et en tablettes

WORLD WIDE GUM CO., LTD., GRANBY

Sainte-Luce

Feu M. J.-I. Côté. — Tous les citoyens de Ste-Luce ont appris avec un profond émoi la mort soudaine de M. J.-I. Côté survenue lundi soir le 28 janvier. Sa disparition constitue une perte irréparable non seulement pour sa famille, mais elle est aussi un deuil paratissal. Sa carrière fut toute de droiture, d'intégrité et d'honneur, ne reculant jamais devant sa tâche.

M. Côté, comptable, fut officier des corporations municipale et scolaire de Ste-Luce pendant 38 ans et de celles de Luceville depuis 1918. D'un jugement pondéré autant que sûr, il savait prévoir avec exactitude les conséquences parfois les plus compliquées des circonstances. Les membres des Conseils se rappelleront longtemps la clarté qu'il apportait dans l'explication des affaires importantes et sa courtoisie dans la discussion. Il mettait dans son action un tel désintéressement personnel, que l'on ne pouvait qu'admirer l'homme qui travaillait ainsi au progrès de sa paroisse. Il est mort à la tâche avec le mérite rare d'un grand devoir social accompli. Catholique aux convictions solides et d'un sens surnaturel très développé, on le voyait s'approcher avec une piété édifiante de la Table eucharistique et suivre les offices religieux. Profondément attaché à sa famille, il fut pour ses chers enfants un père tendre et dévoué, un compagnon affectueux et sympathique. Son souvenir restera longtemps gravé dans la mémoire de ceux qui l'ont connu et estimé.

Ses imposantes funérailles ont eu lieu jeudi le 31 janvier. Un libéra fut chanté à la chapelle de Luceville. M. l'abbé Albert Lamontagne, desservant, officiait. Malgré l'inclémence de la température, une foule considérable accompagna la dépouille mortelle jusqu'à l'église de Sainte-Luce, présida la levée du corps. M. l'abbé Alp. Roy, curé de Ste-Luce, présida à la levée du corps. Le service fut chanté par M. l'abbé J.-A. April, ancien curé, assisté de MM. les abbés J. Saint-Pierre, du Séminaire de Rimouski, comme diacre, et L. Côté, principal de l'École Normale de Mont-Joli, comme sous-diacre. Au chœur, on remarquait Mar M. Belzile, P.D., de l'Évêché de Rimouski, MM. les abbés J.-A. Roy, curé de Ste-Luce, Ch. Desrosiers, de Rimouski, Alb. Lamontagne, de Luceville, et J.-M. Desrosiers. M. l'abbé Aug. Laviolette touchait l'orgue. Le chant fut rendu par les chorales de Ste-Luce et Luceville et M. C. Bérubé, de St-Donat. La collecte au service fut faite par MM. Isidore Roy et Ph. Bouchard.

Le drapeau du S.-Coeur était porté par M. Ph. Tremblay. M. Romuald Côté, cousin, portait la croix. Le corps était porté par MM. Isidore Roy, Herm. Bouillon, J.-Bte Pelletier, Sylvio Jean, Philippe Bouchard et P.-E. Tremblay, membres des Conseils de Ste-Luce et Luceville. Les rubans du drapeau étaient portés par quatre neveux MM. J.-T. Côté, Albert Côté, Maurice Bellavance et Yves Rivard. Le deuil était conduit par les deux fils du défunt : MM. J.-Marc, de Trois-Rivières, et Henri-Paul, de Luceville; ses filles Milles Lucile et Rolande, G.M.G., de Montréal; sa bru Mme H.-P. Côté; ses frères MM. Alphonse, de Rivière-du-Loup, et Joseph, de Montréal; ses beaux-frères et belles-sœurs, MM. et Mmes Chs-Eug. Rivard, de Luceville, Félix Rivard, de Mont-Joli, Adj. Faucher, de Montréal, Jos. Langis, de Luceville, H. Langis, de N.-Dame du S.-Coeur; ses neveux et nièces, Dr et Mme Kimpton, de Mont-Joli, J. Gendreau, opticien, de St-Fabien, J. Dubé, N.P., Mmes J.-Y. Côté, Robert Martineau, de Québec, MM. Janvier et Claude Ouellet, de Ste-Luce, Mlle Magella Rivard, de Mont-Joli; ses cousins et cousines MM. J.-Bte Côté, de Sainte-Flavie, Elzéar Côté, de Rimouski, Alp. D'Amours, de Rivière-du-Loup, Mme Ph. Rioux, M. et Mme Julien Godet, de Mont-Joli, Mlles Jeanne et Thérèse Côté, de Rimouski, MM. Joseph et Antoine Boulanger, Aug. Lavoie, Dominique Côté, Joseph Côté, de Luceville, Elliot Bouchard; les Rév. SS. du St-Rosaire de Luceville, Dr E. St-Hilaire, etc.

M. Côté laisse pour le pleurer deux fils, MM. Jean-Marc et Henri-Paul, et quatre filles Mlles Jeanne-Aurette, organiste à Luceville, Lucile, Rolande, G.M.G.,

de Montréal, Gaétane, de Luceville; un petit-fils, Mario Côté; sa belle-mère Mme Alp. Rivard; deux frères, MM. Alphonse et Joseph Côté; ses belles-sœurs et beaux-frères : MM. et Mmes Chs-Eug. Rivard, Félix Rivard, Mme S.-Z. Côté, de Rimouski, Alp. Côté, de Rivière-du-Loup, Xavier Ouellet, de Kénogami, Aug. Côté, de Québec, J. Côté, de Montréal, et un grand nombre de neveux et nièces.

De nombreuses offrandes de fleurs, offrandes de messes, bouquets spirituels et témoignages de sympathie ont été déposés près de la tombe du regretté disparu. A la famille si cruellement éprouvée nos sincères condoléances.

STATISTIQUES DE L'HOPITAL Ste-ANNE de Ste-Anne-des-Monts

Médecine, 324; décès, 9; pourcentage, 2.7%; décès avant 48 heures, 3; pourcentage, 1.8%. Chirurgie, 729; décès 3, pourcentage, 0.4%; décès avant 48 heures, 2; pourcentage, 1%. Maternité, femmes 94, décès, 0. Morts-nés, 4. Bébés, 90; décès, 4; décès dans les 48 heures, 4; Tuberculeux, 55; décès, 3; pourcentage 5.6%. TOTAL 1,396 patients; 19 décès; pourcentage 1.3%; décès dans les 48 heures, 9; pourcentage, 0.7%.

AU BON PASTEUR

Mardi, le 29 janvier, il y a eu en prise d'habit au couvent Bon Pasteur de Québec. Parmi les novices, il y avait Rita Thibault, de Matane, dite Sr M. de Ste-Micheline, et Hélène Canuel, de Matane (Sr St-Octave de Jésus).

ST-ULRIC DE RIVIERE-BLANCHE

Le 31 janvier, est décédé le plus ancien citoyen de la paroisse, M. François Lapointe, âgé de 93 ans et 5 mois. Ses funérailles ont eu lieu le 2 février. Le service fut chanté par M. l'abbé Louis-Philippe St-Laurent, professeur au Grand Séminaire de Rimouski, assisté de M. le vicaire O. Paradis comme diacre et le sous-diacre fut M. l'abbé François Gagnon, ecc., petit-fils du défunt.

Les porteurs étaient MM. Jean-Bte Desrosiers, Yvon Blier, Hervé Gagnon, Adrien Desrosiers, Raymond Roy et Bernard Desrosiers. La croix était portée par M. Réal Blier.

La nombreuse assistance au service témoignait de la haute estime des paroissiens pour ce vénérable vieillard. Il laisse dans le deuil ses fils : MM. Jean Lapointe et Louis Lapointe, de St-Ulric, ses filles Mme Octave Blier (Rose), Mme Thomas Gagnon (Clémentine), de St-Ulric, et Mme Wilbrod Tremblay (Laurance), de Matane; ses frères M. Alexandre Lapointe, de St-Ulric, et M. Joseph Lapointe, de Ste-Marguerite; une soeur Mme E. Boivin, de Coaticook; son beau-frère M. Bernard Lepage, de St-Ulric; sa belle-sœur Mme Anselme Lapointe, de St-Tharcisius, ses brus Mme Jean Lapointe et Mme Louis Lapointe; ses gendres MM. Thomas Gagnon, Octave Blier, Philippe Desrosiers, de St-Ulric et M. Wilbrod Tremblay, de Matane, ses petits-fils M. l'abbé François Gagnon, ecc., MM. Hervé Gagnon, Antoine Gagnon, Jean-Luc Gagnon, Bertrand Gagnon, Marc-Nil Gagnon, Gaétan Gagnon, Rosaire Gagnon, Dominique Gagnon, Antoine Lapointe, Adrien Lapointe, Yvon Blier, Réal Blier, Alphonse Desrosiers; ses petites-filles Mme Jean-Bte Desrosiers, Mme Antoine Gagnon, Mme Hervé Gagnon, Mme Albert Ouellet, Mme Donat Dubé, Mlle G. Desrosiers, Mlle Noëlla Gagnon, de St-Ulric, Mme Gaston Mercier, de Québec, Mme Anatole Langlois, de Matane, Mme Yvon Blier, Mme Louis Blier, Mme Léopold Blier, de St-Ulric, Mme Pierre-Luc Michaud, Mlle Françoise Tremblay, Mlle Laurette Tremblay, Mlle Ida Tremblay, de Matane. Parmi les neveux et nièces qui assistaient aux funérailles, on remarquait M. Alphonse Lapointe, Mme A. Desrosiers, de Matane, M. Hormisdas Roy, le capitaine J.-B. Desrosiers et Mme Desrosiers, Mme Ph. Desrosiers et M. et Mme Raymond Roy, Mme Ludovic Gagné, Mlle Rolande Roy, Mme C. Lepage.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

LE COMITE DU TIMBRE DE NOEL

DEPASSÉ SON 2e OBJECTIF La recette s'élève à \$12,630,06 (7e bulletin)

En date de lundi, le 3 février, la recette totale reçue à notre comité régional du Timbre de Noël s'élevait au montant de \$12,630,06, soit 126.3% de notre premier objectif de \$10,000,00 et 101% de notre deuxième objectif de \$12,500,00.

Ceci est un magnifique résultat si l'on tient compte que nous n'avons pas encore reçu le rapport final de Baie-Comeau dont le comité nous a promis d'expédier un montant d'environ \$1,200,00 d'ici quelques jours. Avec cette nouvelle recette, notre comité aura en mains un montant d'environ \$13,800,00 et nous sommes convaincus qu'avec les quelques retours que nous recevrons d'ici la fin du mois de février, date de la fermeture de nos livres, notre recette totale dépassera le beau montant de \$14,000,00.

Ceci veut donc dire que notre campagne de 1945 aura été couronnée d'un entier succès qui dépasse même nos espérances les plus optimistes du début, ce qui fournit encore une preuve éclatante de la générosité et de l'esprit civique de la population du Bas St-Laurent et des régions de Bonaventure, Gaspé-Nord et Côte-Nord.

Il reste cependant quelque 6,000 personnes qui n'ont pas encore accusé réception de notre appel et qui ont sans doute oublié de le faire à cause de leurs nombreuses occupations. Nous demandons à ces personnes de profiter des quelques jours qui leur restent avant la fermeture de nos livres pour se mettre en règle avec notre comité et prendre ainsi avantage de participer avec les nombreuses personnes qui ont souscrit à date si généreusement à la lutte contre la tuberculose dans notre région. En effet, plus notre comité aura d'argent, plus il sera en mesure d'intensifier sa campagne de dépistage tout en contribuant également aux cours de réadaptation qui sont offerts aux malades du Sanatorium Saint-Georges et en continuant la distribution d'huile de foie de morue par l'entremise de certaines Unions Sanitaires et Commissions Scolaires.

Voici la liste de ceux qui ont contribué un montant de \$2.00 et plus depuis notre dernier communiqué :

M. Alphonse Pineau, St-Anaclet, \$10.00. ONT SOUSCRIT \$5.00 Beaulieu, Paul-E., Rivière-du-Loup; Boucher, Henri, St-Pascal; Fortin, Adélar, St-Luc; Girard, Blanche, g.m., La Rédemption; Morin, André, Baie-Trinité; Poirier, J.-L., Mont-Joli; Ross, Fernand, Amqui; Tremblay, Charles, Causapscah. ONT SOUSCRIT \$3.00 Lavoie, Jean, Causapscah; Paradis, G. A., Matane. ONT SOUSCRIT \$2.00 Section de Mont-Joli et Vallée de Matapédia VILLE DE MONT-JOLI — Dastous, Hector. AUTRES ENDROITS. — Arrouin, Germaine, St-Tharcisius; Desmeules, Dominique, Sayabec; Fortier, Omer, St-Vianney; Gauthier, Mlle Georgienne et M. J. P., Luceville; Leclerc, Origène, Amqui; Lepage, P.-E., Sayabec; Lévesque, Jean, Causapscah; Sirot, St-Moise; Tremblay, Léopold, Baie-Trinité; Vaillancourt, Alphonse et Lionel, Sayabec. Section de Rimouski et région VILLE DE RIMOUSKI — Dubé, Alphonse; Fournier Alph. AUTRES ENDROITS. — Thériault, Gérard, Lac-des-Aigles. Section de Matane et Gaspé-Nord VILLE DE MATANE. — Carrier, Elzéar; Collin, Luc; Gauthier, Yvon; Guimont, F.; Ouellet, Mme Augustin; Vézina, Mme Antonio. AUTRES ENDROITS. — Gagnon, Mme C., St-Ulric; Langlois, Cléophas, Ruiseau-à-la-Loutre; Pelletier, Ovide, Rivière-Madeleine; Simard, Jos.-Philippe, Anse Ste-Anne-des-Monts; Tremblay, Félix, Ste-Anne-des-Monts. Voici la position de nos diverses sections en date du 4 février :

Table with 2 columns: Section and Amount. Rows include: Section de Mont-Joli et Vallée de Matapédia 3,432.38; Section du comté de Bonaventure 3,073.72; Section de Rimouski et région 2,252.63.

Table with 2 columns: Section and Amount. Rows include: Section de Riv.-du-Loup et Témiscouata 2,045.12; Section de Matane et Gaspé-Nord 1,826.21.

\$12,630.06 (x) indique que nous n'avons pas reçu le rapport de ce comité pour la dernière semaine.

IL N'EST PAS TROP TARD POUR SOUSCRIRE A L'OEUVRE DU TIMBRE DE NOEL. PLUS VOUS SEREZ GENEREUX, PLUS VOTRE COMITE TRAVAILLERA POUR VOUS PROTEGER. SI NOUS SOMMES EN RETARD, FAISONS UN BEAU GESTE EN MALLANT NOTRE CONTRIBUTION AUJOURD'HUI MEME.

Personnes demandées pour la vente de billets de souscription en faveur d'oeuvres sociales. Une AUTOMOBILE à gagner. Commission généreuse payée. S'adresser à : Case postale 337, Mont-Joli, P. Q.

Acier à structure

Poutres d'acier neuves ou usagées, rails, tiges de renforcement, barres, poteaux, colonnes, plaques, fer forgés, tuyautage, etc. M. Zagerman & Co., Limited, Bayview Road, Ottawa, Ont.

Une des Compagnies les plus importantes du Canada et établie dans cette partie de la Province depuis plus de 50 ans, qui vend tous les plans populaires, désire des agents partiés de temps dans les endroits de moins de 5000, où elle n'est pas représentée actuellement. Nous ne sommes pas intéressés à des personnes seulement sous contrat avec une autre Compagnie. Nous donnons l'aide nécessaire au début et un cours par correspondance, gratuit, en français. Ecrire à Confédération Life Ass., Edifice Sun Trust, 132, rue St-Pierre, Québec.

L'Ecole des infirmières de l'hôpital St-Joseph de Rimouski fera une nouvelle entrée le 19 mars prochain. Les jeunes filles ayant 18 ans et possédant une lième année de cours primaire pourront être admises si elles désirent se consacrer au soin des malades. Pour renseignements supplémentaires, s'adresser à la directrice des infirmières.

Brevets d'invention

Brevets d'invention obtenus en Canada et aux Etats-Unis. S'adresser à M. J.-B. Côté, Procureur de Brevets, Licencié, case postale 39, Rimouski.

VALEURS DE PLACEMENTS

DOMINION DU CANADA. Gouvernements provinciaux, municipalités, institutions religieuses, services publics, etc. ACHAT — VENTE — ECHANGE. Consultes. CLAUDE GAGNON. EDIFICE CIE DU POUVOIR. RIMOUSKI. REPRESENTANT DE LAGUEUX & DESROCHERS. COURTIER EN OBLIGATIONS QUEBEC.

PIANOS — PIANOS

PLACEZ DES MAINTENANT VOTRE COMMANDE POUR UN PIANO WILLIS. Vous pouvez aussi acheter aujourd'hui même un piano reconconditionné de marque réputée. J. - A. COUTURE. Téléphone 394 - M-8 — 35, rue St-François NAZARETH — RIMOUSKI

J. - R. DUBE, Enr.

COURTIER — BROKER. SPECIALITE: Transactions Immobilières. 144, Evêché Tél. 284 — RIMOUSKI —

Une Vraie Liqueur Désaltérante PLUS 7. PETILLANTE, RAFRAICHISSANTE, SALUBRE, FORTIFIANTE. Distributeur: Henri JACOB RIMOUSKI.

ATTENTION! ATTENTION!

Voulez-vous des bons goûrets (hockey) avec une nouvelle enture en trois pièces au lieu de deux, plus résistantes aux chocs, faits de bois de première qualité. Adressez-vous à M. Jean Rioux, C.P. 53, tél. 708 S 5, Bic.

Traineaux et chaises à vendre

Bons traineaux avec lisses en acier, 3 pieds et 2 1/2 pieds. Chaises droites et pliantes en érable et merisier. Jean Rioux, manufacturier, Bic, P.Q.

Boulangerie DESROSIERS Pâtisserie. ACHETEZ DU BON PAIN. Téléphone: 251.

Terre à vendre

Terre de deux arpents ou de quatre arpents de largeur, sur 42 de longueur sur route nationale à trois milles de Rimouski, très bon poste d'affaires. S'adresser à Joseph Plante, Pointe-au-Père.

Maison à vendre

Maison neuve à vendre à Rimouski-Est. S'adresser à Octave Lamontagne, Rimouski-Est, Rimouski.

LOGEMENT DEMANDE pour couple sans enfant. S'adresser à Dr Benoit Dumas, 3, rue Lepage, Tél.: 589.

Logement demandé

On demande logement de 7 pièces à Rimouski, dans la ville. Adresser réponse à C. P. 190, Rimouski.

J.-A. GENDREAU, O. D. OPTOMETRISTE-OPTICIEN — ST-FABIEN. BUREAUX: AMQUI — 2ème LUNDI DU MOIS, HOTEL LANGIS. MONT-JOLI — 1er LUNDI DU MOIS, HOTEL CHAMPLAIN. MATANE — 1er MARDI DU MOIS, HOTEL SIMARD. TROIS-PISTOLES — 1er JEUDI DU MOIS, de 9 h. à midi, HOTEL TROIS-PISTOLES.

Le Progrès du Golfe

Publié par — LA COMPAGNIE DU PROGRES DU GOLFE. Bureau: 174, rue St-Germain Rimouski. Abonnement: \$1.00 par année, \$1.50 par année à l'étranger.

Georges MASSON. Comptable agréé, Chartered Accountant, 149, St-Germain, Rimouski.

COURTIER

J.-Adéodat Drapeau. COURTIER D'ASSURANCE GENERALES. Vie, Feu, Automobiles, Accident et Maladie, etc. BUREAU: Rue Lepage, Près du Garage Desrosiers & Dionne, Téléphone 75 — RIMOUSKI.

Irène Gendreau

Courtier en fruits et légumes. Tél.: Rés. 61; Entrepôt 61. RIMOUSKI, P. Q.

Assurance

Vol, Glaces, Incendie, Automobile, Garantie, Responsabilité patronale, Responsabilité publique, Accidents et maladie. S.-Z. COTE, Enr. Lucien MORIN, prop.-gérant RIMOUSKI, P. Q. B. P. 459, 85, Ave de l'Évêché.

Maurice de Champlain

RIMOUSKI. BUREAU: Edifice de la Banque Provinciale, 142, Avenue de l'Évêché, Rimouski. SPECIALITES: Assurance Automobile, à des prix déclinant toute compétition. AUSSI: Assurance Feu, Vie, Accident et Maladie.

A vendre ou à échanger

Achats, ventes, échanges de tous genres de propriétés, par toute la province. Pour plus amples détails, adressez-vous: ALBANI SAMSON, agent d'immeubles, C. P. 627, Sherbrooke, Bureau, 8 rue King-Est, apt. 1, tél. 1657-M.

Garage Carrière. Pourquoi ne pas prendre avantage de notre longue expérience dans l'organisation de voyages par terre ou par mer? Nous sommes à votre entière disposition. Adressez-vous à F. Fortier, Agent du Traffic-Voyageur, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les compagnies de navigation océanique ainsi que toutes les Agences de Voyages, ou à P.-E. Gingras, Agent du District, Gare Windsor, Montréal.

L'imprimerie Gilbert, Ltée. Vente, location et réparation de machines à écrire, machines à additionner. RIMOUSKI.

AVOCATS

Asselin & Asselin. Avocats. R.-E. Asselin, LL. L. Dérome Asselin, B. A. Bureaux: 158 de l'Évêché RIMOUSKI. Gagnon & Gagnon. AVOCAT. Paul-Emile Gagnon, C. R. Gilles Gagnon. Immeuble de la Cle de Pouvoir RIMOUSKI. Casgrain & Tessier. AVOCATS. Hon. Perrault Casgrain, C. R. Maurice Tessier, LL. L. Immeuble BANQUE CANADIENNE NATIONALE Rimouski, P. Q. Charles-H. D'Anjou. AVOCAT. 50, Ave. de la Cathédrale RIMOUSKI. Téléphone 80. Gendreau & Beaulieu. Avocats & Procureurs. Bureau à 142 de l'Évêché. Bureau à Trois-Pistoles: Les 1er et 3e samedi de chaque mois à l'hôtel Desbiens. RIMOUSKI. Arthur St-Onge. AVOCAT. Edifice Lepage Rimouski. C. P. 720 — T61278. Bureau en fin de semaine à Amqui.

NOTAIRES

Eudore Couture. Licencié en droit. NOTAIRE. Bureaux: Immeuble GILBERT. Téléphone 168. Domicile: rue St-Germain. Téléphone 367. RIMOUSKI. GLEASON BELZILE & RONALDO RABOIN. NOTAIRES. Cessionnaires du greffe de L. de G. BELZILE (1895-1933). Edifice Banque Canadienne Nationale. RIMOUSKI, P. Q.

ARPENTEUR

Louis-Léo Doyon. ARPENTEUR-GEOMETRE. Ingénieur-Forestier Conseil. Edifice Banque Can. Nationale. RIMOUSKI. MEDECINS. Dr J.-O. Drapeau. MEDECIN-CHIRURGIEN. Des hôpitaux de Paris 124, rue St-Germain. RIMOUSKI. Dr Omer Leclerc, M. O. MEDECIN GENERALE ET OBSTETRIQUE. Spécialité: Maladies des enfants. Avant-midi, consultations à l'Hôpital. Heures de Bureau: 2 à 4, l'après-midi. Soirée: 7 à 9 heures. 156, St-Germain. Tél. 631 — RIMOUSKI. Dr Benoit Dumas. MEDECIN-VETERINAIRE. 3, Rue Lepage — Tél. 500. RIMOUSKI.

NOTES LOCALES

Après plusieurs semaines de froid continu, la température s'est soudainement adoucie depuis deux jours. Hier, 7 février, elle était tout à fait printanière. Deux chevaux attelés à une lourde sleigh chargée de bidons de lait ont pris les mors aux dents mercredi après-midi sur la rue de l'Evêché. Ils ont pu être arrêtés et maîtrisés près du pont de la rivière. Au départ de leur course vagabonde, en face de la maison de M. Germain Côté, ils enfilèrent sur le trottoir à la devanure de l'immeuble Gilbert, et fleurèrent une auto en stationnement et faillirent écraser plusieurs piétons avant de regagner le centre de la rue. Leur voiture était restée immobilisée près d'un poteau de téléphone, et ils étaient partis en peur avec leur bacul au derrière. Ils n'ont heureusement fait aucune victime et causé que de minimes dégâts à l'automobile heurtée au passage.

Mort de M. l'abbé Armand Bérubé

Chancelier de l'Evêché



M. l'abbé Armand Bérubé, chancelier de l'Evêché, est décédé lundi matin à l'Hôpital Saint-Joseph, après une maladie de quelques semaines. Il était âgé de 35 ans et docteur en droit canon de l'Angélique (Rome) où il a étudié deux ans, après ses études classiques et théologiques au Séminaire de Rimouski. Un premier service fut chanté à la cathédrale, mercredi, et un deuxième, le lendemain, à St-Donat, sa paroisse natale, où eut lieu l'inhumation des restes mortels. Sa mère Mme Ve Eugène Bérubé (Elmire Lévesque), de Saint-Donat, lui survit, ainsi que plusieurs frères et sœurs, entre autres MM. Florent, Philippe, Jean-Paul, Charles, Henri et Guy, Mme Cyprien Bérubé (Laurette), Mlle Edwidge, Angéline et Lucienne Bérubé.

DECES

(Suite de la page 4)

Au Sanatorium de Mont-Joli, le 6 février, est décédée à l'âge de 31 ans, Mme Alfred Langelier (Germaine Plante), de Ste-Angèle de Mérici. M. Alfred Dubé, M.A.L., de Rimouski, vient d'être éprouvé par la mort de sa sœur Mme Pierre Valois (Marie Dubé), décédée à Drummondville le 5 février, à l'âge de 72 ans.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Dans la nuit de samedi à dimanche, soit vers trois heures, les pompiers furent appelés à l'aréna où le feu s'était déclaré dans la « cabane » des joueurs de hockey. Les dommages furent plutôt légers, mais les pompiers durent travailler vigoureusement pour enrayer l'incendie. Plusieurs costumes de sport ont été endommagés.

NAISSANCE

M. et Mme Henri Masson (Adriana Bérubé), de Québec, font part à leurs parents et amis de la naissance de leur fils Michel, né le 6 janvier à l'hôpital Saint-François d'Assise, Parrain, M. Alphonse Masson; marraine, Mme Ve Edgar Moisan; oncle et tante de l'enfant, Porteuse, Mlle Francine Masson, cousine.

Première messe à l'Oratoire St-Joseph

par le Père Jacques-Marie Langlais, de Rivière-Bleue



RANGÉE DU HAUT, de gauche à droite: Soeur Ste-Angèle de Mérici, M. J.-Bte Langlais, Rév. Père Dominique Langlais, O.P., M. le curé Ph. Belzile, de St-Moise, Rév. Père Emile Langlais, C.S.C., M. le curé Alexis April, de Rivière-Bleue, Rév. Père Adrien Leduc, C.S.C., Mlle Hélène Forrier, Mme Irénée Vachon, Rév. Père L. Parent, C.S.C. RANGÉE DU BAS: M. J.-A. Langlais, N.P., M. Geo. Masson, Rév. Père Jacques Marie Langlais, C.S.C., Mme J.-A. Langlais, M. Gérard Langlais, Rév. Père A. Legault, C.S.C. — En avant, la petite Madeleine Langlais.

Une première messe a toujours quelque chose de solennel, qui touche profondément et éveille les meilleurs sentiments, mais une première messe chantée à l'Oratoire St-Joseph par un jeune prêtre assisté de son oncle et de son grand oncle est un événement qui ne se produit pas souvent.

Dimanche dernier, jour de la Chandeleur, le Père Jacques-Marie Langlais, fils de M. J.-A. Langlais, notaire, et de Mme Langlais, de Rivière-Bleue, célébra la grand-messe à l'Oratoire St-Joseph, comme assistant, son grand oncle le Père Dominicain Emile-Alphonse Langlais, ex-Provincial et directeur de l'Oeuvre des Vocations Dominicaines, comme diacre, son oncle le Père dominicain Dominique Langlais et comme sous-diacre M. le curé Alexis April, de Rivière-Bleue.

Le sermon fut prononcé par le Rév. Père Adrien Leduc, recteur de l'Oratoire. Le prédicateur souligna le fait que trois générations se trouvaient représentées à l'autel. Dieu a donné aux hommes deux trésors, dit-il, l'Hostie et il a confié l'âme à une mère. Quelle joie pour les parents d'assister au triomphe de leur fils et quelles bénédictions doivent répandre sur eux les mains sacrées du prêtre qui consacra l'Hostie et l'offrira à Dieu. Les sacrifices consentis par ses parents ne sont-ils pas amplement récompensés en ce jour?

Le jeune prêtre compte, en plus, deux tantes religieuses, Sr Ste-Angèle de Mérici, de la Congrégation des Soeurs de la Providence, et une autre, Supérieure des Dominicaines à Trois-Rivières; c'est dire qu'il descend d'une famille foncièrement catholique. Il avait devant lui l'exemple de sa famille. Le Père Leduc remercia la Providence de ses dons, en ce jour où il célèbre lui-même le 10ème anniversaire de la célébration de sa première messe. L'église était remplie de fidèles qui assistaient avec une grande émotion à la cérémonie de la

LA SITUATION INTERNATIONALE

(Suite de la 1ère page)

les élections présidentielles qui doivent avoir lieu le 24 février.

Une campagne acharnée se livre contre la candidature du colonel Juan Peron, candidat des ouvriers, qui a ordonné à tous les employeurs d'accorder des augmentations de salaires en plus de bonis annuels. Les employeurs ont protesté contre ce décret en fermant leurs établissements pendant trois jours et il semble qu'ils appuient la campagne menée contre le colonel Peron.

Ce dernier a même accusé l'ambassade américaine à Buenos Aires de participer à la lutte politique contre lui.

Le Chili, pays voisin de l'Argentine, a aussi été le théâtre d'une lutte intestine à la suite d'une crise politique où le front populaire a retiré son appui au gouvernement de coalition.

Toutefois, l'un des pays qui présente les problèmes les plus compliqués est sans doute la Palestine, où la lutte entre Arabes et Juifs se poursuit avec une grande violence.

Les autorités anglaises ont dû prendre des mesures extrêmement rigoureuses pour réprimer les rébellions de l'organisation juive terroriste. Cette dernière a

LA COUR D'ASSISES A RIMOUSKI

La session de la Cour du Banc du Roi, section criminelle, s'ouvrira à Rimouski le 22 mars, pour être ajournée au 26. Les jurés seront assignés pour le 26 mars.

NAISSANCE

M. et Mme Irénée Tremblay annoncent la naissance de leur fils Joseph-Robert-Yves. Parrain et marraine, M. et Mme François Lévesque, Porteuse, Mlle Imelda Tremblay.

RIMOUSKI-EST

Naissance. — A été baptisé le 5 février 1946, en l'église de St-Yves de Rimouski, Joseph-Alphonse Turgeon, enfant de M. Alphonse Turgeon, navigateur, et de Marie-Luce Ruest, de Sainte-Blandine. Parrain, M. Louis Othot, de Pointe-au-Père; marraine, Eva Othot (Mme Allard Bourque), de St-Yves. Porteuse, Mme Léo Lavoie, de St-Yves.

CINEMA GRATUIT

La Chambre de Commerce des Jeunes est heureuse d'annoncer au public de Rimouski qu'il y aura encore des vues gratuites, au Théâtre Cartier, dimanche le 10 février 1946, à 8 h. du soir. Venez donc, en foule, vous instruire, vous récréer et en même temps encourager la Chambre de Commerce des Jeunes de Rimouski à maintenir ces programmes mensuels.

MATANE

Les autorités municipales de la ville de Matane ont eu recours à un comité de citoyens recrutés parmi la classe industrielle, la classe commerciale et les assureurs, dans le but d'améliorer le système de protection à incendies. Le Comité s'occupera spécialement de: 1o. — A étudier ce qu'il faut faire pour mieux protéger la localité contre l'incendie; 2o. — A faire l'inventaire des moyens locaux de prévention; 3o. — A se servir des expériences acquises pour arriver à un meilleur système de prévention contre les incendies. Font partie du comité le Dr Pruzé, échevin, M. Jos. Bilodeau, échevin, M. Léopold Hamel, gérant de Price Brothers Co. Ltd.; M. Alexandre Pelletier, échevin; M. Charles-Eugène Côté, gérant de Quebec Store, Enr.; M. Jean-Chg Gagnon, président de la Commission scolaire et de la Chambre de Commerce Senior; M. Yvon Levasseur, président de la Chambre de Commerce des Jeunes; M. Hector Gagnon, président de Gagnon & Frères, Ltée; M. Yvon Mercier, agent d'assurance; Me Rodrigue Côté, N.P., M. J.-E. Dionne, secrétaire-trésorier de la ville de Matane.

TIMBRES. — Collectionneurs, demandez un envoi de timbres à choix. Stock considérable de timbres neufs, usagés, nouveautés. Le MAGASIN ST-GEORGES, Enr., Rimouski, P.Q.

Province de Québec, District de Rimouski, Cour Supérieure, No 9314. Dame Anna Beaulieu, épouse commune en biens de Alphonse Talbot, d'Esprit-Saint, district de Rimouski, demanderesse vs le dit Alphonse Talbot, défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le 5 février 1946. Le Procureur de la demanderesse, R.-E. ASSELIN, avocat, Rimouski.

Qualité sans Egale THÉ ET CAFÉ "SALADA"

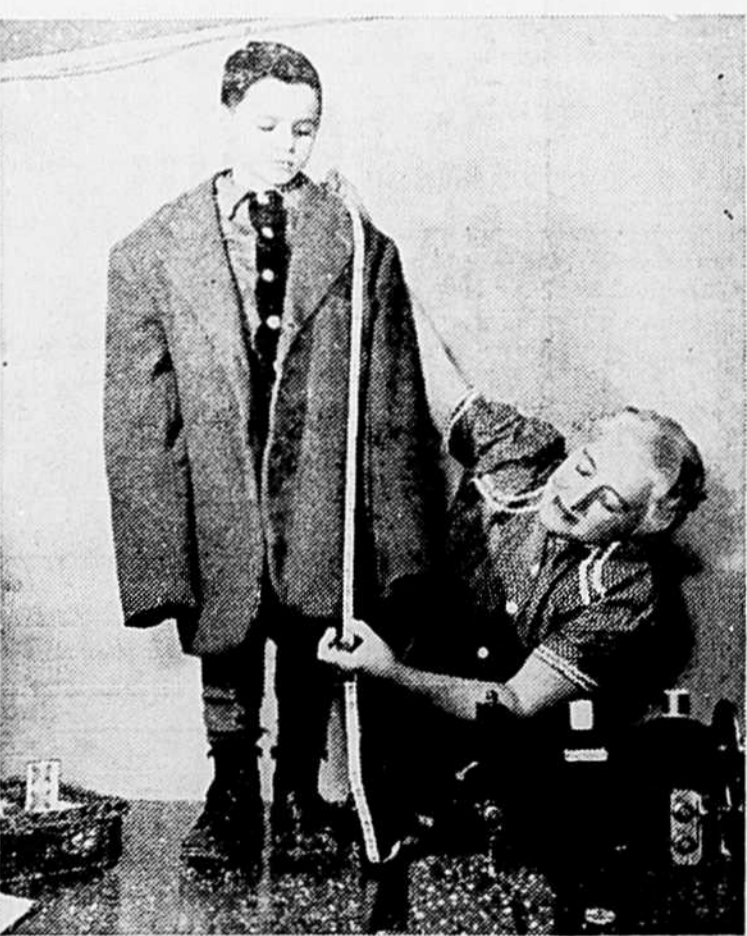
NOUVEAUTES Sacs à main noirs ayant la forme d'un panier. \$10.50 Fabriqués avec le plus beau cuir. Sacs-enveloppe noirs ou bruns, bien doublés, termoir en plastique, munis de miroir et de porte-monnaie. \$10.50

Gants en chevreau brun pour enfants. Gants en chevreau brun, doublure ouatée. \$1.10 Pointures 00 à 2 \$1.15 Pointures 4 à 7 1/2 \$1.45 Pointures 3 à 8

LE MAGASIN ST-GEORGES EN REGISTRE GEORGES MASSON, Propriétaire

1er PRIX PLYMOUTH 1946, SEDAN 2e PRIX BON DE LA VICTOIRE VALEUR \$100. 3e PRIX BON DE LA VICTOIRE VALEUR \$50. LA CHAMBRE DE COMMERCE JUNIOR 5 pour 2.00 MONT-JOLI QUC

COMME PAPA



Cette mère canadienne est en train de tailler un habit neuf dans le veston du papa! Voilà une scène familiale qui s'est souvent répétée au temps de guerre, alors que le tissu était rare et qu'il fallait économiser pour éviter l'inflation. « A Vous, Mesdames », un documentaire de l'Office National du Film (série En Avant Canada) a été réalisé pour faire mieux connaître le rôle qu'ont joué les femmes de notre pays dans l'obtention de la victoire.

cevront qu'une ou deux douzaines attendront de longs mois à nos, de sorte que plusieurs de-vant d'en voir la couleur.